

REDACTION ET
ADMINISTRATION

25, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.00
Abonnements : 3.79
Compte post. N° 64

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m	3 m	6 m	12 m.
Suisse	3.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	32.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Bâle, 3
Téléphone 6.66

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Le testament politique de Hindenburg.

Concentration des gauches en Espagne.

La Hongrie cherche sa voie.

Pour élargir la majorité de M. Roosevelt.

Le testament politique du président Hindenburg a tout de même été retrouvé. Son fils l'a remis à M. von Papen, qui l'a remis au nouveau président Hitler. Celui-ci a chargé M. von Papen de le publier. On en trouvera le texte plus loin.

Ce testament est tel qu'on pouvait l'attendre du vieux feld-maréchal. Il y renouvelle sa profession de foi monarchiste et il exprime l'espoir que le trône impérial sera relevé. Il rappelle son avènement à la présidence de la république, qu'il avait acceptée par devoir, parce qu'il voyait là une indication de la Providence : il fallait ramener l'union dans le peuple allemand, relever son courage et préparer son relèvement intérieur et la restauration de son prestige.

L'exercice des fonctions présidentielles fut accompagné de beaucoup d'amertumes. Hindenburg rappelle que nombre d'Allemands n'ont pas compris qu'il acceptât des fonctions qui étaient en contradiction apparente avec ses convictions monarchistes. Il rappelle aussi qu'on lui a reproché d'avoir mis sa signature au bas de décisions gouvernementales douloureuses pour le patriotisme allemand. Il le fallait cependant, pour préserver l'Allemagne d'un plus grand mal.

En finissant, le maréchal-président remercie la Providence de lui avoir donné de voir l'heure du redressement national, grâce à Hitler. Il exprime le souhait que le mouvement d'ascension continue et se parachève dans la réconciliation de tous les Allemands, qui à toujours été l'ardent désir de son cœur.

On ne sait si la publication de ce testament a été retardée par raison d'Etat, parce que la profession de foi monarchiste du maréchal a été jugée intempestive, et à cause de ses allusions aux reproches qu'on lui a faits jadis sur son rôle présidentiel. Ces reproches, en effet, n'ont été formulés par personne avec plus de violence que par les hitlériens, qui avaient même lancé une proposition de loi selon laquelle le maréchal-président, avec les membres du gouvernement, devait être condamné aux travaux forcés pour avoir signé la reconnaissance de la dette de guerre allemande, sous la forme de l'accord Young!

D'autre part, le testament de Hindenburg contient à l'adresse de Hitler des compliments qui arrivent à propos, à la veille du plébiscite du 19 août.

En Espagne, deux partis de gauche viennent de fusionner, en vue d'entreprendre, comme ils disent, « la reconquête de la République ».

Il s'agit du parti radical démocratique, qui est dirigé par M. Diego Martinez Barrio, ancien président du Conseil, et des radicaux-socialistes, dont le président est M. Gordon Ordas, ancien ministre.

Ces partis vont essayer de faire entrer dans le nouveau groupe M. Sanchez Roman, qui dirige le parti national républicain. Une fois la fusion obtenue, le nouveau parti se mettra en rapport avec M. Manuel Azaña, un autre ancien président du Conseil, chef de la gauche républicaine (qu'il a menée, comme on sait, à la débâcle), pour constituer une fédération des partis de gauche.

Cette fédération, à son tour, essaiera de conclure une entente avec la gauche catalane.

Le groupe ainsi formé aura certes quelques points communs, notamment le sectarisme, mais les intérêts particuliers, les ambitions des chefs, ne tarderont pas à se heurter et

disloqueront sans doute cette formation hétéroclite.

Nous avons annoncé que M. Gœmbès, président du Conseil hongrois, et M. de Kanya, ministre des affaires étrangères, se rendront à Varsovie dans les premiers jours de septembre.

On donne à ce voyage une portée politique importante. Alors que Budapest s'appuyait jusqu'à présent sur l'Allemagne et sur l'Italie, les événements d'Autriche et les vives polémiques qui se sont élevées à ce propos entre Rome et Berlin ont mis le gouvernement hongrois dans l'obligation de choisir entre ces deux points d'appui ou d'en chercher d'autres.

La Pologne sera-t-elle un de ces derniers ? Sur les questions qui constituent les points essentiels de la politique hongroise, une entente avec la Pologne paraît difficile.

La Pologne, par exemple, ne saurait précéder la révision du traité de Versailles qui a réalisé sa restauration. De même, dans la question d'Autriche, si la Pologne n'a jamais voulu prendre position pour ou contre l'Anschluss, les hommes politiques polonais ont toujours marqué qu'il y avait avantage pour la Pologne à voir l'Allemagne orienter son expansion vers le sud plutôt que vers l'est.

Du côté économique, la situation est aussi délicate, car les deux pays ont la même production ; quant à l'industrie polonaise, elle se heurterait, en Hongrie, aux positions prises par l'Italie et l'Autriche. Dès lors, on en est réduit aux conjectures en ce qui concerne les résultats de cette visite.

On a fait cependant remarquer que la Hongrie, qui a parfois manifesté le désir de gagner la France à sa cause, pourrait en trouver l'occasion par l'intermédiaire de la Pologne, qui, bien qu'alliée à la France et à la Roumanie, a toujours refusé de confondre sa politique avec celle de la Petite-Entente.

En vue de la campagne électorale de l'automne prochain, aux Etats-Unis, le président Roosevelt s'efforce d'établir un contact entre les troupes démocrates et l'aile gauche du parti républicain. Mais il se heurte à une grande résistance.

On lui reproche de vouloir créer un tiers-parti au dépens des anciens ; la presse reproduit des informations provenant des sources les plus diverses et dans lesquelles le plan économique de M. Roosevelt est vivement attaqué pour avoir créé partout « un état de malaise ».

Le *New-York Sun* a publié ainsi une carte des Etats-Unis indiquant les points du territoire affectés par la crise actuelle et où se déroulent des grèves et des lock-outs qui ont donné lieu, dans bien des cas, à la proclamation de la loi martiale. Et le journal a accompagné la carte des commentaires suivants : « Les Etats-Unis sont aujourd'hui en proie à une grave crise qui semble devoir atteindre à bref délai son point culminant. On constate dans tout le pays un état de malaise dont on n'avait pas été témoin peut-être depuis un siècle. »

Le journal, recherchant les raisons de cette situation, les voit dans l'opposition irréductible entre les adversaires et les partisans du plan Roosevelt.

La lutte acharnée que se livrent ces adversaires, a-t-il conclu, provoquera probablement cet hiver des troubles économiques et financiers d'un caractère aigu.

Le régime corporatif au Portugal

De plus en plus, dans les divers pays, les idées corporatives gagnent des adeptes et déjà nombreux sont en Europe les Etats qui ont instauré chez eux le régime corporatif.

Tel est le cas du Portugal qui, par les décrets-lois du 23 septembre 1933, a établi ce régime dont il ne sera pas sans intérêt d'examiner les lignes directrices.

L'organisation corporative portugaise comporte trois degrés ou échelons :

1° A la base, se trouvent les associations patronales et les syndicats nationaux d'ouvriers et d'employés ;

2° Au degré intermédiaire se placent les fédérations et les unions d'associations patronales et de syndicats nationaux.

Une fédération (nationale ou régionale) groupe soit les associations patronales, soit les syndicats nationaux appartenant à une même profession. Quant aux unions, elles groupent les activités apparentées et déjà organisées en associations patronales ou en syndicats nationaux de manière à représenter dans l'ensemble tous les intéressés selon les branches principales de l'activité nationale ;

3° Enfin, au degré supérieur, couronnant en quelque sorte tout l'édifice, les corporations constituent l'organisation unitaire de toutes les forces de la production dont elles représentent tous les intérêts.

Le régime corporatif n'est pas restreint à l'industrie, au commerce et à l'agriculture ; il s'étend également aux professions libérales et artistiques, mais, pour chacune de ces professions, il n'existera qu'un syndicat national dont le siège sera fixé à Lisbonne, avec faculté de créer des sections ; les syndicats nationaux d'avocats, de médecins et d'ingénieurs pourront adopter la dénomination d'« ordres ».

Tels sont les différents éléments de l'organisation corporative portugaise. Il nous faut maintenant les considérer dans quelques-uns de leurs détails.

A la base, avons-nous dit, il y a les associations patronales et les syndicats de salariés.

Les premières groupent les entreprises et les firmes, individuelles ou collectives, travaillant dans la même branche d'activité industrielle, commerciale ou agricole. Elles sont créées sur l'initiative des divers ministères qui ont charge des intérêts qu'elles représentent et restent soumises à leur contrôle pour leur orientation technique et économique. Dans le domaine de l'action sociale et notamment en ce qui concerne les rapports avec les salariés, elles dépendent directement du sous-secrétariat des corporations et sont placées sous la surveillance de l'Institut national du travail et de la prévoyance sociale.

Quant aux syndicats nationaux, ils groupent les personnes travaillant dans une même profession pour le compte d'autrui ou engagées dans des carrières libérales. Ils doivent compter un minimum de cent membres ; toutefois, la constitution d'un syndicat peut être autorisée si ce minimum n'est pas atteint.

L'organisation des syndicats d'ouvriers et d'employés se fait par districts. Dans chaque district, l'Etat reconnaît comme institution de droit public un seul syndicat national par catégorie professionnelle. Les professions qui, dans un district, ne compteraient pas un nombre suffisant de membres pour constituer un syndicat national, s'uniront au groupement qui, dans ce district, représente la profession à laquelle elles sont le plus étroitement apparentées ; elles pourront former au sein de ce groupement des sections distinctes qui, toutefois, seront soumises à la réglementation générale du syndicat.

Les syndicats nationaux doivent faire approuver leurs statuts par le sous-secrétariat des corporations et ils sont soumis à la surveillance de l'Institut national du travail et de la prévoyance sociale.

Les associations patronales et les syndicats nationaux jouissent de la personnalité civile et représentent tous les employeurs et les salariés engagés dans l'exercice de leurs professions respectives, affiliés ou non à leurs groupements.

Ils sont tenus de subordonner leurs intérêts respectifs aux intérêts supérieurs de l'économie nationale, en collaboration étroite avec l'Etat et en répudiant toute idée de lutte des classes et de prépondérance ploutocratique. De plus, leur activité doit s'exercer uniquement sur le plan national et il leur est interdit de s'affilier, sans l'autorisation du gouvernement, à une organisation ayant un caractère international ou même de participer, de quelque manière que ce soit, à son action.

La tâche principale des associations patronales et des syndicats nationaux doit consister à élaborer, d'un commun accord, des contrats collectifs de travail dont le respect s'imposera à tous les membres de la profession, qu'ils soient ou non affiliés à l'un ou l'autre de ces deux groupements.

En outre, les syndicats nationaux peuvent, sous réserve de l'approbation du gouvernement et avec la collaboration des associations patronales, procéder à l'organisation d'institutions syndicales de prévoyance, d'offices de placement et d'écoles professionnelles. Il leur est loisible aussi d'aider leurs membres pour la création de coopératives de production et de consommation.

Enfin, dans l'ordre politique, les associations patronales et les syndicats nationaux doivent s'acquitter des fonctions que la Constitution portugaise leur confère en participant à la formation des Chambres municipales, des Conseils de district et de la Chambre corporative.

Telles sont les principales dispositions légales en ce qui concerne les groupements primaires corporatifs.

Pour les groupements intermédiaires et les corporations elles-mêmes, les décrets-lois se contentent, à peu près, de formuler les principes essentiels de leur existence que nous avons précédemment indiqués, mais ils n'entrent point dans le détail de leur fonctionnement, laissant au temps et à l'expérience le soin d'adapter ces institutions aux nécessités ainsi qu'aux possibilités de la vie professionnelle au Portugal.

De divers côtés — et cela se comprend — on a regretté ces lacunes de la loi. Mais, à ces regrets, on a objecté qu'une organisation corporative ne se monte pas de toutes pièces comme une mécanique ; elle naît, évolue et s'enrichit sous la poussée de forces internes et spontanées que le législateur peut sans doute surveiller et diriger, mais auxquelles il tenterait en vain de substituer sa volonté créatrice.

Mais on a formulé une critique plus grave et l'on a déploré la part très large qui est faite aux interventions de l'Etat dans la création de ces groupements professionnels. C'est, en effet, sur son initiative que sont créées les associations patronales et c'est lui aussi qui choisit le syndicat auquel sera confiée la représentation exclusive des salariés de chaque profession. Mieux vaudrait, sans aucun doute, que l'Etat se bornât à reconnaître et à sanctionner les institutions sorties spontanément de l'initiative privée ; mais on a estimé que, en présence de l'apathie et de l'indifférence trop fréquentes des intéressés, l'Etat devait être en mesure de dresser les cadres de la vie professionnelle.

Pour compléter ce rapide aperçu de la récente organisation portugaise, nous devons dire quelques mots de la *Chambre corporative* dont la Constitution prévoit l'institution à côté de l'Assemblée nationale dont les fonctions sont essentiellement politiques.

La Chambre corporative représentera tous les grands intérêts économiques et moraux du pays. Elle donnera son avis sur les projets et propositions de loi dont l'Assemblée nationale aura été saisie. Celle-ci n'ouvrira aucun débat avant d'avoir recueilli sur la matière l'opinion de la Chambre corporative dont les sessions coïncideront avec les siennes.

Ainsi donc, le Portugal va faire une expérience intéressante à plusieurs points de vue et l'on pourra la comparer à ce qui est en train d'être réalisé en matière d'organisation corporative en plusieurs autres pays.

MAX TURMANN
professeur à l'Université.

Nouvelles diverses

On dément formellement que la légation italienne à Vienne doive être élevée au rang d'ambassade et que M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, soit désigné pour aller à Vienne.

M. Doumergue restera à Tournefeuille jusqu'au 27 août, ira à Paris jusqu'au 2 septembre et retournera à Tournefeuille jusqu'au 30 septembre.

Contrairement au bruit qui a couru, les agents nazistes autrichiens Habicht et Frauenfeld sont en liberté et la légion autrichienne n'a pas été dissoute.

Sir John Simon dirigera la délégation anglaise au Conseil de la Société des nations qui se réunira le 12 septembre.

Le nouveau ministre d'Allemagne en Autriche, M. von Papen, accompagné de M. von Tschirsky, a rejoint son poste.

Le testament de Hindenburg

Obersalzberg (Haute-Bavière), 15 août.

A la demande du colonel von Hindenburg, l'ex-vice-chancelier von Papen a remis au chancelier Hitler un manuscrit qui représente le testament politique du défunt président du Reich, le maréchal Hindenburg. Puis, chargé par le Führer, M. von Papen a rendu public ce document. L'enveloppe scellée par le président du Reich porte cette adresse : « Au peuple allemand et à son chancelier. Mon testament. Cette lettre doit être remise par mon fils au chancelier du Reich. »

Voici le contenu du document :

« Au peuple allemand et à son chancelier.
En 1919, j'ai écrit mon testament au peuple allemand. Nous étions à bout. Comme Siegfried sous le coup de javelot perfide de Grimmlagen, ainsi s'effondrait notre front épuisé. C'est en vain qu'il avait cherché à aspirer une vie nouvelle en buvant à la source tarissante des forces patriotiques. Notre tâche consistait, dès lors, à sauver l'existence des forces survivantes de notre armée en vue du rétablissement futur de la patrie. Le présent étant perdu, il ne restait plus que l'espoir en l'avenir. Au travail ! Je comprends le découragement qui s'empara de tant d'officiers à la vue de l'effondrement de tout ce qui leur était cher ; le désir de ne plus vouloir rien savoir d'un monde dans lequel les passions attisées déformaient jusqu'à la rendre méconnaissable la véritable nature de notre peuple est compréhensible et humain, et pourtant, je dois le dire franchement, j'ai des doutes. Camarades de l'ancienne armée allemande si grande et si fière, pouvez-vous parler de découragement ? Songez aux hommes qui, il y a plus de cent ans, nous donnèrent une patrie renouvelée du dedans : leur religion était la foi en eux-mêmes et dans la sainteté de leur cause.

« Ils créèrent la nouvelle patrie, non en s'inspirant d'une nuée de doctrines étrangères, mais en se basant sur le libre développement de l'individu tout en songeant au bien-être de tous. Cette voie sera de nouveau suivie par l'Allemagne.

« J'ai la ferme conviction que, cette fois-ci comme chaque fois dans notre grand et riche passé, on rétablira ce qui a été détruit. Le vieil esprit allemand triomphera de nouveau, même s'il devait reparaître après de dures souffrances et après une ère de terribles passions. Nos adversaires ont connu la grandeur de cet esprit ; ils l'ont admiré et apprécié en période de paix, ils l'ont admiré et craint sur les champs de bataille de la grande guerre. Ils ont cherché à l'expliquer à leurs peuples par ce nom vide de sens : « organisation ». L'esprit qui créa tant de grandeurs, qui vivait et agissait dans la nation allemande, ils le passèrent sous silence. C'est avec cet esprit que nous voulons reconstruire.

« L'Allemagne, ce centre de réception et de rayonnement de tant de valeurs inépuisables, ne périra pas tant qu'elle aura la foi en sa grande mission historique dans le monde. J'ai la ferme confiance que le génie de notre race réussira à fondre les nouvelles idées aux anciennes et à donner ainsi au pays des biens qui assureront son salut.

« C'est avec cette ferme conviction que je quitte le champ de bataille sanglant de cette mêlée de peuples divers. J'ai vu la lutte héroïque de ma patrie et je ne croirai jamais que cette lutte a été pour elle un combat mortel.

« A l'heure actuelle, les passions politiques ont enterré toute notre ancienne conception de vie ; elles semblent même avoir détruit toutes les saintes traditions du pays. Mais ces flots tumultueux se calmeront aussi. Et l'on verra surgir de cette mer agitée ce rocher auquel s'accrocha l'espoir de notre peuple et qui, il y a un demi-siècle, servit de base à l'édification d'un radieux avenir : l'empire allemand. Si l'idée nationale, c'est-à-dire le sentiment national, s'élève de nouveau avec force, en Allemagne, la grande guerre à laquelle aucun pays plus que l'Allemagne ne peut songer avec une fierté légitime et une conscience nette, aura été salutaire. Le sang de ceux qui tombèrent pour la grandeur de leur pays n'aura pas coulé en vain. C'est dans cet espoir que je reposai la plume et que je comptai fermement sur toi, jeunesse allemande.

« J'écrivais ces mots dans les heures les plus sombres et pensant avoir accompli et terminé mon devoir envers ma patrie. Le destin ne l'a pas voulu. Au printemps de 1925, un nouveau chapitre de ma vie s'ouvrit. Une fois de plus, je dus coopérer au destin de mon pays. Ce n'est que l'espoir en ma patrie qui m'a donné le courage d'accepter la première et la seconde élection de la présidence du Reich. Cette confiance absolue me donna la force d'assumer mes lourdes fonctions. La dernière partie de ma vie fut en même temps pour moi la partie la plus dure. Beaucoup, en ces périodes de chaos, ne m'ont pas compris. Ils n'ont pas saisi que mon seul souci fut constamment de ramener l'union parmi le peuple allemand. J'ai commencé à accomplir ma tâche en me disant que, dans la politique intérieure aussi bien qu'extérieure, une période de préparation et de renonciation était nécessaire.

« Depuis le message de Pâques de 1925, où j'affirmais ma foi en Dieu et en la justice sociale, et où je demandais la paix à l'intérieur et la propriété politique, je n'ai cessé d'agir en faveur de l'union de tous les Allemands. J'étais con-

vaincu, à cette époque, que la constitution de l'Etat et la forme de gouvernement que la nation s'était donnée en une heure de grande détresse et de faiblesses intérieures ne répondaient pas aux véritables besoins et aux qualités de notre peuple. L'heure devait sonner où cette idée serait celle de la collectivité. J'ai estimé de mon devoir de conduire le pays à travers les détresses et les dangers menaçant son existence jusqu'à ce que cette heure sonnât.

« Le symbole de la fidélité à cette tâche doit être la protectrice de l'Etat : la Reichswehr. C'est sur elle que doivent reposer les vieilles vertus prussiennes de la fidélité indiscutable au devoir, de la simplicité et de la camaraderie comme fondement ferme de l'Etat. Après la débâcle, la Reichswehr allemande a cherché de son mieux à maintenir la haute tradition de l'ancienne armée. Toujours et de tout temps, elle doit rester un instrument de la haute direction de l'Etat et qui, indépendamment de tout développement politique intérieur, doit chercher à remplir sa grande tâche : la défense du pays.

« Quand je serai retourné auprès de mes vieux camarades, à côté desquels je me suis battu sur tant de champs de bataille pour l'honneur et la grandeur de la nation, j'adresserai un appel aux jeunes générations : Montrez-vous dignes de vos aïeux et n'oubliez jamais que, si vous voulez assurer à votre pays la paix et le bien-être, vous devez être prêts à donner votre dernier bien pour la paix et l'honneur de votre pays. N'oubliez jamais que votre action deviendra un jour tradition. A tous les hommes qui ont travaillé au développement de la Reichswehr vont les remerciements du feld-maréchal de la guerre mondiale, plus tard son commandant supérieur.

« Dans le domaine de la politique étrangère, le peuple allemand a dû passer par un chemin de croix. Un traité terrible pèse sur lui et ses effets risquent d'entraîner la ruine de notre nation. Pendant longtemps, le monde qui nous entoure n'a pas compris que l'Allemagne doit subsister, non seulement pour elle-même, mais encore comme porte-drapeau de la culture occidentale. Ce n'est que peu à peu que de puissantes résistances ont cédé et que les liens qui nous enserraient ont été relâchés. Si certains de mes anciens camarades n'ont pas compris l'obligation de suivre cette voie, l'histoire jugera avec plus d'équité et l'on reconnaîtra, si amers qu'ils aient été, la nécessité des documents que j'ai signés dans l'intérêt du maintien de tout ce qui est allemand, en accord avec la restauration et le renforcement croissant du peuple allemand, si l'on veut reconstituer la base de notre honneur national et, si Dieu le veut, de notre collaboration bienfaisante dans toutes les questions qui agitent l'Europe.

« Je remercie la Providence de m'avoir permis, au soir de ma vie, de voir l'heure du renforcement. Je remercie tous ceux qui, dans un amour désintéressé pour la patrie, ont collaboré au relèvement de l'Allemagne. Mon chancelier Adolphe Hitler et son mouvement ont fait un pas unique au monde et d'une portée historique vers le grand but qui est de conduire le peuple allemand vers l'unité intérieure au-dessus de toutes les différences de classes. Je sais qu'il reste encore beaucoup à faire et je désire de tout mon cœur que l'acte de relèvement national soit suivi d'un acte d'apaisement qui s'étende à toute la patrie allemande. Je me sépare de mon peuple allemand avec la ferme espoir que ce que j'espérais en 1919 et ce qui a conduit lentement au 30 janvier 1933 se réalise entièrement en réalisant la mission historique de notre peuple. Dans cette ferme croyance en l'avenir de la patrie, je peux fermer tranquillement les yeux.

« Berlin, 11 mai 1934. — Hindenburg. »

M. Goering victime d'un accident

Berlin, 15 août.

Mardi, vers 19 heures, le président de Prusse Goering roulait en automobile sur la route de Munich à Berchtesgaden lorsque, dans le voisinage de Bad Aibling, au moment où la voiture filait à vive allure dans une côte, un camion déboucha, venant en sens inverse et doublé au même instant par un second camion.

M. Goering, qui se trouvait à droite, essaya en vain de passer sur la route devenue trop étroite par suite de la présence de trois voitures de front. Son automobile entra à toute vitesse en collision avec le premier camion. Le côté gauche de l'automobile du ministre-président de Prusse fut complètement détruit et le général Goering fut contusionné à l'omoplate droite et légèrement blessé au visage et aux genoux. Les autres passagers de sa voiture furent également légèrement blessés. Transportés immédiatement à l'hôpital de Rosenheim, ils y reçurent les premiers soins et furent radiographiés.

L'état des blessés n'inspirait pas de graves inquiétudes. Après être demeurés plusieurs heures à l'hôpital, ils ont été transportés à la maison de campagne du général Goering, à Obersalzbergen.

L'état du président de Prusse est relativement bon.

Le conflit des municipalités basques avec le cabinet de Madrid

Bilbao, 15 août.

Le maire et les adjoints ayant été arrêtés dimanche, les services de l'administration municipale sont paralysés.

Le procès des émeutiers de Vienne

Vienne, 15 août.

Le tribunal militaire spécial, présidé cette fois par un colonel d'artillerie, assisté d'un commandant et d'un capitaine, juge les auteurs du coup de main contre la « Ravag » (station de radio de Vienne). Il s'agit de quinze accusés. Treize d'entre eux ont formé la troupe de choc des conjurés nazistes qui avaient été chargés d'occuper coûte que coûte le poste central. Ils étaient d'ailleurs, ce jour-là, au nombre de quatorze, mais leur chef, le nommé Schreck, a été tué dans la bagarre. La plupart d'entre eux — exactement sept — sont d'anciens soldats de l'armée autrichienne, qui avaient depuis pris des emplois civils. On compte aussi parmi eux deux étudiants de l'université. Les inculpés Domes, Paul Kallinger, Muller, Luewher, Seper, Werding, Mehleusen, Winkler, Haumer, Scharp, Hofpauer, Papez, sont tous de vigoureux gailards, âgés de vingt-trois à trente-trois ans.

Sont, en outre, inculpés deux agents de la police viennoise, l'inspecteur Wikusch et l'agent chef Grylka, dont le rôle, assez mal défini, paraît de s'être rallié aux conjurés sous la menace d'un revolver et d'avoir consenti à protéger leurs opérations en veillant sur l'immeuble qu'ils venaient d'occuper.

L'avocat général a rappelé les faits principaux de l'accusation : l'attaque de la Ravag avait lieu en liaison intime avec le coup de force à la chancellerie fédérale, dont le but était de renverser le gouvernement, de lui en substituer un autre et de donner au pays le signal d'une révolution générale. Les conjurés de la Ravag y réussirent dans la mesure où, s'étant emparés du microphone, ils dictèrent au speaker un message à radiodiffuser dans toute l'Autriche, annonçant la démission de Dollfuss et son remplacement par Rintelen.

Pour pénétrer dans les bâtiments de la Ravag, les conjurés s'étaient répartis en deux troupes. Les premiers, conduits par Schreck, pénétrèrent d'abord dans le bâtiment voisin de la Ravag, une école alors sans élèves, et où travaillaient quelques maçons qu'ils tinrent en respect. Passant d'une cour à l'autre, ils étaient déjà maîtres de l'immeuble, quand la troupe venue de l'autre direction, conduite par Domes, se présenta devant la porte gardée par un membre de la police auxiliaire des Heimwehren, nommé Kauf. Celui-ci fut en un instant jeté à terre et, au moment où il se relevait, il reçut une balle dans la cuisse, tandis qu'un second coup de revolver, qui lui était destiné, tiré par Kallinger, frappait à la poitrine et tuait net le chauffeur du directeur de la Ravag, accouru au bruit, le nommé Cermak.

L'inspecteur Fluch bondit au secours du policier auxiliaire, mais reçut à son tour une balle dans la poitrine, qui le tua net. Il est probable que cet agent a été tué par Schreck, qui subit le même sort lui-même un peu plus tard.

En entendant les coups de feu, le service téléphonique de la Ravag avait aussitôt alerté la police et c'est ainsi que, à peine les conjurés s'étaient installés dans le bâtiment, que des détachements de police cernaient l'immeuble de la Ravag et lui donnaient l'assaut.

Le feu de la police sur les salles d'émission força les conjurés à se réfugier aux étages supérieurs ; puis, devant l'inanité de la lutte, à se rendre. C'est Domes qui commanda de cesser le feu. Quant à Schreck, il avait été abattu entre temps.

Les vacances d'Othon de Habsbourg

Stockholm, 15 août.

L'archiduc Othon de Habsbourg a quitté Stockholm dans la direction du sud de la Suède. On confirme que l'archiduc fera visite au roi Gustave et qu'il rentrera à Stockholm jeudi.

M. Machado en quête d'un refuge

Washington, 16 août.

Selon des renseignements de bonne source, M. Machado devra prochainement quitter Saint-Domingue, où il s'est réfugié auprès de son ami, le président Trujillo.

On prétend que M. Trujillo a mis à la disposition de l'ancien dictateur sa propriété, où M. Machado mène un train fastueux sous la protection de sa garde cubaine. Le gouvernement de Cuba a protesté vainement à maintes reprises et a demandé l'extradition de M. Machado. Il a même menacé M. Trujillo d'une rupture diplomatique. Craignant des représailles commerciales, M. Trujillo serait maintenant prêt à céder, mais il désire trouver un nouveau refuge pour M. Machado, avant de lui demander de quitter la République. On pense que l'ancien dictateur essaiera de gagner le Venezuela.

Un défi absurde

La Havane, 16 août.

M. Saenz, ancien secrétaire du Trésor et chef du groupe A B C, a provoqué en duel le colonel Baptista.

La rencontre doit avoir lieu hors de Cuba. M. Saenz tient le colonel Baptista pour responsable du massacre des membres du groupe de l' A B C, le 17 juin. Le colonel Baptista et M. Saenz s'accusent mutuellement de prévarication.

Le complot soviétique de Mandchourie

Tokio, 15 août.

L'agence Rengo confirme aujourd'hui la nouvelle publiée par un journal anglais et annonçant l'arrestation de vingt cheminots soviétiques du chemin de fer mandchou de l'Est. Les arrestations ont eu lieu les 13 et 14 août. Parmi les personnes appréhendées se trouvent le chef de gare d'Imienpo, Piatof, deux autres chefs de station, deux télégraphistes et l'inspecteur de la voie de Hentaohotz.

Les autorités mandchoues se sont vues obligées à prendre cette mesure parce qu'on soupçonnait que ces cheminots participaient aux fréquentes attaques de trains. Les prisonniers ont été conduits à Kharbine, où l'enquête commencera le 17 août.

Des perquisitions au domicile de ces cheminots ont révélé que non seulement ils ont participé aux attentats contre des trains, mais encore qu'ils se sont rendus coupables de manœuvres antijaponaises et antimandchoues.

Le surveillant de la voie de Hentaohoz avait enfoui dans son jardin une grande quantité de dynamite.

Il ressort des documents saisis que les conjurés projetaient une attaque contre la mission militaire japonaise à Pogranitchnaya. L'attentat échoua à trois reprises.

La future université de Salzbourg

Salzbourg, 16 août.

A l'occasion des manifestations de la semaine universitaire de Salzbourg et du cinquantenaire de la société de l'université catholique, l'archevêque Rieder, président de la société, a souhaité la bienvenue au président Miklas, aux représentants du gouvernement et du Front patriotique.

Dans sa réponse, M. Miklas a relevé que la présence à Salzbourg du cardinal-archevêque de Vienne était l'indice de la ferme volonté de l'ensemble de l'épiscopat autrichien de créer une université catholique à Salzbourg. Il a salué les invités étrangers, dont un représentant de la Suisse.

Il a annoncé que le Conseil des ministres autrichien avait promulgué une loi prévoyant l'institution, à Salzbourg, d'une faculté de philosophie catholique libre et, conformément aux dispositions du concordat, d'entrer immédiatement en négociations à ce sujet avec le Saint-Siège. La faculté sera ouverte cet automne.

Le cardinal Innitzer, au nom des catholiques d'Autriche, a remercié le président Miklas.

L'affaire Prince

On mande de Dijon à Paris-Midi :

M. Devaux, habitant Lyon, a déclaré à la gendarmerie de Dijon qu'il était le propriétaire d'une automobile découverte dimanche soir entre Veurlars et Fleury, dans une ancienne carrière. Il a ajouté que cette voiture lui avait été volée le 9 février dernier, à Lyon. Le compteur de l'automobile indique que les voleurs n'ont effectué que 16.000 km. depuis cette date. Les voleurs ont mis beaucoup de soin à rendre le véhicule inutilisable et méconnaissable, notamment en arrachant toutes les plaques. Des outils étaient éparpillés tout autour. On a trouvé un flacon vide qui a dû contenir de l'ammoniaque ou un produit similaire.

On rapproche, conclut Paris-Midi, la découverte de la voiture de M. Devaux volée le 9 février, avec la disparition de M. Prince, qui s'est produite le 21 du même mois.

Les armements de l'Allemagne

Washington, 15 août.

Pendant le premier semestre de 1934, l'Allemagne a acheté aux Etats-Unis pour 1.566.000 dollars de matériel d'aviation, dont 8 appareils, 177 moteurs et des pièces détachées. En 1933, les achats de l'Allemagne s'étaient élevés à 348.000 dollars.

Après la fusillade de Cork

Cork (Irlande), 16 août.

Hier mercredi, ont eu lieu les obsèques du fermier Lynch, tué au cours des bagarres de lundi. Au premier rang du cortège funèbre, on remarquait M. Cosgrave et le général O'Duffy, chef des Chemises bleues. Ils étaient suivis de détachements de cette organisation, et de députés. La cérémonie n'a donné lieu à aucun incident.

L'incendie du Reichstag allemand

Le *Moniteur suisse de police* contient un ordre d'arrestation contre l'Allemand Ernest Kruse, émanant du procureur général de la Confédération.

Ernest Kruse est l'auteur de la lettre à Hindenburg qu'ont publiée plusieurs journaux, dans laquelle Kruse s'accuse d'avoir participé à l'incendie du Reichstag allemand, sur l'ordre de Röhm, à la personne de qui il était particulièrement attaché.

Kruse se cache en Suisse depuis le 30 juin.

AU PAYS D'ORIENT

La question du califat

Jérusalem, 8 août.

Comme on sait, le monde de l'Islam, depuis la destitution du sultan Abdul Medjid, est resté sans chef suprême (calife). Toutefois, de temps en temps, dans les cercles les plus représentatifs parmi les fidèles du Coran, on parle de la reconstitution du califat.

On se proposerait maintenant de porter à la plus grande dignité de l'Islam le Nizam de Haiderabad. Une délégation hindoue se rend en Palestine et en Angleterre pour soutenir ce projet.

Parmi ses membres, la première place est tenue par M. Murthada Bahadur, président du comité indien pour la restauration du califat.

Le Nizam de Haiderabad est considéré comme un des souverains les plus riches du monde et il peut donc disposer de capitaux fabuleux pour faire triompher sa cause, en désarmant à prix d'or les résistances de ses rivaux.

Il a su s'assurer l'appui du dernier sultan, en en obtenant les deux filles pour son aîné et son cadet. De la sorte, comme prétendant au califat, il aurait le consentement d'Abdul Medjid qui, aux yeux de beaucoup de musulmans, est toujours le chef des fidèles du Coran, étant donné qu'il a dû renoncer presque malgré lui à sa dignité, après avoir été renversé de son trône et expulsé de la Turquie.

Toutefois, malgré ces perspectives optimistes, il ne faut pas oublier que ce projet rencontrera de sérieux adversaires sur son chemin. Le plus redoutable sera le grand Muphti de Jérusalem, qui a un prestige extraordinaire aux yeux du monde musulman, à cause de la part qu'il a eue au congrès panislamique, convoqué par lui à l'ombre de la mosquée d'Omar, et parce que, lors des derniers troubles d'Arabie, il a pris l'initiative de se mettre à la tête d'une délégation qui s'est rendue à la Mecque et à Saana et qui a réussi à apaiser le conflit entre Ibn Séoud et l'Iman du Yémen. Dr M.

La pénurie de matières premières en Allemagne

Berlin, 15 août.

Il ressort d'une communication du ministère de l'économie du Reich que l'on envisage des limitations dans l'utilisation des matières premières étrangères, mais uniquement pour la partie de la production allemande qui peut trouver écoulement sur le marché intérieur. En tout état de cause, les nécessités de l'exportation passeront avant l'écoulement indigène.

Berlin, 15 août.

Suivant la statistique qui vient d'être publiée sur le commerce extérieur pendant le mois de juillet 1934, les importations, comme les exportations, marquent un recul. Les importations ont atteint une valeur de 363 millions de marcs. Quant à leur quantité, elle est de 3 % inférieure à celle du mois précédent. Les importations de matières premières sont en diminution d'un dixième. En revanche, on constate une forte augmentation des importations de denrées alimentaires.

Les exportations se sont élevées à 321 millions de marcs, soit 5 % en moins que le mois précédent.

La balance commerciale accuse un excédent d'importation de 42 millions de marcs, c'est-à-dire que le passif est encore plus grand qu'en juin. En juillet 1933, la balance commerciale était active puisqu'elle présentait un excédent des exportations de 25 millions de marcs.

LES COMMUNISTES CHINOIS

Changhaï, 15 août.

Les rumeurs annonçant des combats sous les murs de Fou Tchéou (port sur la mer de Chine) entre troupes rouges et gouvernementales paraissent inexacts.

Selon des informations japonaises, le croiseur nippon *Kuma*, envoyé à Fou Tchéou, a regagné sa base des Pescadores.

Pourquoi M. Starhemberg est allé à Rome

Vienne, 15 août.

Dans un article intitulé « Les résultats du voyage du vice-chancelier à Rome », la *Reichspost* écrit :

Outre les entretiens que le prince Starhemberg a eus avec M. Mussolini, le vice-chancelier a saisi l'occasion, en sa qualité de ministre de la Sécurité nationale, d'étudier l'organisation de la police secrète de l'Etat italien, ainsi que d'autres organismes analogues. Il faut s'attendre à ce que ce voyage d'études ait pour résultat d'intensifier les relations entre les autorités chargées des services de la sûreté aussi bien en Autriche qu'en Italie, ce qui ne peut être que profitable à la cause de la paix intérieure et extérieure.

Le projet de concordat espagnol

Madrid, 16 août.

Les négociations avec le Vatican pour l'établissement d'un concordat sont momentanément suspendues. Ce sont les instructions qui ont été données par le gouvernement à son envoyé extraordinaire auprès du Saint-Siège, M. Pita Romero, ministre des affaires étrangères.

Le millénaire d'Einsiedeln

Le train spécial qui amenait en Suisse le cardinal Schuster, archevêque de Milan, se rendant à Einsiedeln, est arrivé mardi matin à Chiasso, où une foule de plusieurs milliers de personnes l'attendait. Le cardinal a adressé quelques paroles à l'assistance. Il a été salué par Mgr Antognini, délégué de l'évêque de Lugano, et par le conseiller d'Etat Martignoni.

Le légat du Pape est arrivé à Einsiedeln l'après-midi. Tandis que toutes les cloches sonnaient et que les accents d'une musique se faisaient enten-

dre, le cardinal a été reçu par l'Abbé, Mgr Ignace Staub, trois représentants du Conseil d'Etat, une compagnie d'honneur de soldats et huit hommes revêtus de l'uniforme de la Garde suisse pontificale. Une procession l'a conduit à l'église abbatiale.

Les cantons primitifs ont décidé de faire don d'un calice d'or à l'abbaye d'Einsiedeln à l'occasion de son millénaire.



L'arrivée du cardinal Schuster à Einsiedeln.

Il paraît que les demandes du Saint-Siège ne sont pas conciliables, sur certains points, avec les préceptes de la constitution actuelle de la République espagnole, en ce qui concerne notamment l'enseignement par les ordres religieux, le budget du culte et surtout les mariages civils.

Une police neutre pour la Sarre

Le secrétaire général de la Société des nations a reçu du président de la commission de gouvernement du territoire de la Sarre, M. Knox, une lettre exposant la situation dans le territoire et les moyens d'y maintenir l'ordre à la veille de la consultation populaire.

M. Knox signale qu'il y a des rapports suivis entre des gendarmes sarrois et la police secrète d'Etat allemand de Trèves.

Il attire particulièrement l'attention du Conseil de la Société des nations sur l'excitation systématique entretenue dans la population contre certains fonctionnaires de la commission de gouvernement, et qui s'est manifestée dans différentes occasions.

En vue de renforcer la police et la gendarmerie locales, la commission de gouvernement juge nécessaire de faire appel à des éléments étrangers qui pourraient être choisis tout d'abord dans les pays membres de la Société des nations où la langue allemande est répandue.

La commission de gouvernement demande donc au président du Conseil de la Société des nations de s'adresser au plus tôt aux Etats membres de la Société des nations en vue de recruter des gens pour la police et la gendarmerie locales.

La lettre de M. Knox est suivie d'un rapport sur la gendarmerie et la police sarroises et conclut à la nécessité de recourir à une police neutre.

L'Autriche autorisée à renforcer son armée

Londres, 15 août.

Le bruit court dans les milieux politiques britanniques que le gouvernement de Vienne aurait, ces jours-ci, procédé à Londres, à Paris, à Rome et dans les capitales de la Petite-Entente à des sondages tendant à obtenir l'autorisation d'augmenter dans une mesure importante les forces armées autrichiennes. Les cabinets anglais, français et italien seraient d'accord.

LES SPORTS

Les championnats du monde cyclistes

Accompagnés de Charles Dumont qui s'occupera d'eux pendant leur séjour à Leipzig, les coureurs suisses qui doivent participer aux championnats du monde cyclistes sont partis hier, mercredi.

L'expédition suisse comprend les coureurs professionnels Paul Egli, Hans Gilgen et Alfred Bula et les amateurs Hans Martin, Buchwalder et Hartmann.

Une équipe russe refusée

Une équipe de football russe, qui a participé ces jours aux matches ouvriers de Paris, a

demandé à pouvoir entrer en Suisse afin de jouer des matches à Genève, Bâle et Zurich. La police fédérale des étrangers n'a pas autorisé cette équipe à venir en Suisse.

LA VIE ECONOMIQUE

Qu'est-ce qu'une dévaluation ?

De M. Romier, dans le *Figaro* :

La dévaluation du franc consisterait à diminuer la quantité d'or que l'on peut se procurer avec le billet de banque. Autrement dit, le billet serait déprécié de nouveau par rapport à l'or. Seraient dépréciés du même coup tous les avoirs, créances, titres et gages payables en billets de banque.

La dépréciation atteindrait aussi bien les dépôts aux caisses d'épargne et aux banques que les salaires des employés ou les factures en cours des fournisseurs. Elle atteindrait de même tous les biens, toutes les marchandises et tous les services, qui ne peuvent être négociés, vendus ou réalisés que sur le marché national en francs. Nous vivons sous un régime d'économie rétrécie, c'est-à-dire d'incapacité d'exporter librement, à cause de la quasi fermeture des marchés étrangers, régime qui est le régime de la plupart des nations, y compris la France. Dans ces conditions, le nombre des biens, marchandises et services que l'on ne peut négocier qu'à l'intérieur, et qui, par conséquent, subirait le contre-coup de la dépréciation du franc, est beaucoup plus étendu que, par exemple, en 1925 ou 1926, alors qu'au moyen d'une exportation libre et facile, les biens, les marchandises et les services se désolidarisaient du sort de la monnaie intérieure.

C'est en partie ce qui explique que, dans aucun des pays qui dévaluèrent leur monnaie depuis quelques années, le prix moyen des marchandises et la rémunération moyenne du travail n'ont pu se rajuster exactement à la valeur réduite du billet. C'est ce qui explique, aussi, que chaque dévaluation monétaire, dans le monde, a entraîné, en définitive, une aggravation de la baisse des prix réels. Autrement dit de la « crise ». Quand on parle du bas prix relatif des marchandises et du travail dans les pays à monnaie dévaluée, on ne fait que constater l'incapacité des marchés nationaux à compenser la perte de valeur de leur monnaie.

La dévaluation peut être accomplie de deux manières. On peut diminuer la valeur de la monnaie en la stabilisant de nouveau et aussitôt. On peut, plus simplement, décrocher la monnaie de l'or, c'est-à-dire suspendre la convertibilité du billet, en laissant flotter le change suivant les aléas de la balance des comptes et des mouvements de capitaux. En fait, sauf des cas tout à fait exceptionnels, une fois la monnaie décrochée de l'or, la pression à la baisse et le risque de ne pouvoir défendre le nouveau palier empêchent toute stabilisation immédiate.

La dévaluation et l'inconvertibilité du billet ne libèrent aucunement une nation du souci de l'or. Car l'or est la seule monnaie internationale, la seule qui permette de se ravitailler au dehors et de se défendre en cas de guerre. L'Angleterre et les Etats-Unis n'ont cessé de rechercher l'or, bien que la livre et le dollar soient actuellement inconvertibles.

TRIBUNAUX

Un procès de presse devant un tribunal ecclésiastique

A la suite d'une polémique qui surgit en septembre 1933, entre le *Nouvelliste de Bretagne*, quotidien régional catholique, et *La Province*, bihebdomadaire « indépendant » imprimé à Rennes et dirigé par M. Eugène Delahaye, ce dernier intenta, devant l'Officialité diocésaine de Rennes, une action en diffamation et injures contre M. l'abbé Jallier, directeur du *Nouvelliste*.

Le plaignant reprochait à son adversaire :

1° Des imputations de collusion et de complicité avec l'Action française, révoltée contre le Saint-Siège.

2° Des imputations de méconnaissance de ses devoirs d'homme public envers l'Eglise, par substitution, à son esprit et à ses enseignements, de l'esprit, des méthodes et des maximes pratiques de l'Action française.

Le tribunal ecclésiastique, après avoir rappelé qu'un double élément est requis pour qu'il y ait diffamation au sens théologique : un élément matériel consistant en la révélation induite de délits occultes (médisance) ou en des imputations fausses et mensongères (calomnie), et un élément formel qui est l'intention perverse de nuire au prochain dans sa réputation, a conclu :

1° L'intention de nuire, condition essentielle du délit de diffamation et d'injures, fait complètement défaut dans le cas présent, étant prouvé que le prévenu s'est proposé, dans ses polémiques avec le plaignant, une fin moralement bonne, excellente même et fort louable et que, si les termes qu'il emploie à l'adresse de son adversaire sont parfois mordants, durs, ils sont justes dans leur sévérité et jamais injurieux.

2° La notion de diffamation par médisance ne s'y vérifie pas, parce que, en émettant des allégations défavorables au plaignant, le prévenu n'a fait qu'user de son droit de critique à l'égard d'une personne publique et accomplir un devoir de la charge à lui confiée par l'autorité religieuse.

3° La diffamation par calomnie ne s'y vérifie pas non plus, car la collusion et la complicité du plaignant avec l'Action française sont flagrantes, de même que la non-répudiation par lui de l'esprit, des méthodes et des maximes pratiques de cette faction.

Il s'ensuit que le délit de diffamation et d'injures dont M. l'abbé Jallier est inculpé n'existe pas et qu'à aucun point de vue il ne lui est imputable.

En conséquence, M. Delahaye a été débouté de sa plainte.

Echos de partout

Baptême raciste

La revue *Hochland* nous apporte, dans son numéro d'août, de curieux détails sur les baptêmes tels qu'on les pratique dans les milieux du Mouvement de la foi allemande, milieu assez répandus dans le III^{me} Reich et groupant les purs du nazisme. Voici comment se déroule l'acte :

Des blocs énormes de pierres entassées forment une sorte de table naturelle sur laquelle a été placé le marteau de bronze rappelant le vieux dieu Thor. De l'étang du voisinage a été tirée une coupe d'eau. Le cercle des assistants se forme autour de la table. Dans le fond des bois s'élèvent les longues sonneries d'un cor de chasse. L'assistance exécute un chant de circonstance.

Ensuite, la mère dépose le nouveau-né aux pieds du père qui se penche sur l'enfant et l'apostrophe comme suit :

« Je te reconnais comme étant chair de ma chair. En conséquence, je t'adopte comme membre de notre tribu et je te donne un nom en t'aspergeant de l'eau pure puisée à la source allemande. Puisse cette eau te purifier en te lavant de tout ce qui est non allemand et étranger. »

Sur ce, le père remet l'enfant au tuteur qui jure d'être toujours de bon conseil.

Finalement, l'officiant *Weihwart* termine la cérémonie sur ces mots : « Nous te bénissons au nom de celui qui fut son propre créateur. Père de tous, sois en lui ! »

Les Germains ainsi baptisés sont appelés à entrer tout droit dans le Walhalla.

Néologismes

Pour attirer une clientèle de plus en plus récalcitrante, les commerçants se sont ingénies à créer des mots nouveaux, plus ou moins engageants et harmonieux, comme : « lunetarium », « auditorium », etc.

Voici que l'un d'eux, qui vient d'ouvrir un bar où l'on mange debout, a trouvé ce mot évocateur : « Picorium. »

Mot de la fin

Un sénateur, ancien ministre, n'aime guère les chansonniers ; cependant, tout dernièrement, on lui en présenta un qui l'avait souvent égratigné dans ses couplets.

— Il est piquant, fit un ami qui voulait tout arranger en badinant.

— Oui ! répliqua le sénateur. Comme une aiguille : beaucoup de pointe, mais pas de tête...

Avant les belles fêtes de Saint-Prex

Rappelons que c'est samedi et dimanche 18 et 19 août que se dérouleront, à Saint-Prex, les grandes fêtes organisées en l'honneur du 7^{me} centenaire de cette localité. Les diverses manifestations sont assurées d'un brillant succès. Toute l'organisation est désormais au point : des parcs pour automobiles pourront recevoir des colonnes de voitures. La gare de Saint-Prex a pris ses dispositions pour accueillir les flots de voyageurs qui débarqueront au cours de ces deux journées. Des cantines permettront à chacun de trouver les rafraîchissements nécessaires.

Relevons encore que les fêtes de samedi débiteront dès 9 h. du matin, mais le grand cortège défilera dès 15 h. et ce spectacle sera précédé, à 14 h., par l'arrivée au quai de la place d'Armes des troupes de Napoléon. Puis, à la fin de l'après-midi, des concerts seront donnés et le soir, on applaudira une brillante illumination.

Dimanche, concerts donnés par les Unions instrumentales de Lausanne et de Genève, et enfin, dès le début de l'après-midi, défilé du magnifique cortège historique et allégorique, fort de 600 participants, de 100 cavaliers, de cinq musiques, etc. Il ne faudra certes pas manquer d'admirer la reconstitution du village lacustre, l'auberge du XVIII^{me} siècle et le port, qui donnera à lui seul aussi un beau spectacle avec ses centaines d'embarcations venues de tous les ports du Léman.

L'affaire de contrebande naziste d'explosifs

Le Conseil fédéral ayant déferé aux autorités pénales l'affaire de contrebande d'explosifs de Staad, celle-ci est instruite par le juge d'instruction ordinaire pour la Suisse allemande, M. Rohr, d'Aarau. On pense que l'enquête sera terminée à la fin du mois et que le dossier pourra être remis à cette date au procureur de la Confédération.

Quatre inculpés sont tenus à la disposition du juge d'instruction. Outre les trois individus qui ont participé directement à la contrebande, on a arrêté un chauffeur qui est soupçonné d'avoir collaboré au transport des explosifs de Staad vers la frontière. Le procès aura vraisemblablement lieu cet automne.

La grève de Berne

Le conflit entre les monteurs de chauffage central et les patrons de la place de Berne est venu lundi devant l'Office de conciliation, qui a donné raison aux ouvriers sur la question des vacances, et raison aux patrons en ce qui concerne la fixation des salaires de base et les suppléments pour travaux exécutés en dehors du lieu de résidence.

Un délai de quatre jours a été imparti aux ouvriers et aux patrons pour faire connaître s'ils acceptent ou refusent la sentence.

Les ouvriers ont approuvé les propositions de l'Office de conciliation et décidé de reprendre le travail, ce matin, mercredi.

La politique fédérale

Le comité cantonal du parti bourgeois de Glaris s'est prononcé contre l'initiative de crise. Il recommande l'initiative en faveur de la protection de l'armée et contre l'espionnage. Il a approuvé le projet Pilet relatif à la réorganisation des Chemins de fer.

Les suites de l'affaire Oswald

Sur la plainte de MM. Eugène Fabre, rédacteur en chef de la Suisse, et de M. Max-Marc Thomas, journaliste, le procureur général de Genève a ouvert mardi une information pénale contre M. Léon Nicole, président du Conseil d'Etat, pour abus d'autorité et voie de faits.

Une information a également été ouverte contre le communiste Tronchet et contre un inconnu pour voie de faits sur la personne de M. Willy Aeschlimann, journaliste.

Fête nationale des costumes suisses

La Fédération suisse des costumes nationaux, à Zurich, a adressé une circulaire détaillée aux sections cantonales, les invitant à annoncer les groupes jusqu'au 25 août. Mais plusieurs sections n'ont pas attendu ce délai pour annoncer leur participation à la Fête nationale des costumes suisses, qui sera célébrée à Montreux, les 22 et 23 septembre.

Le programme de la manifestation, qui est maintenant définitivement arrêté, prévoit deux grands cortèges et trois représentations populaires. La location des places sera ouverte le 1^{er} septembre.

Exposition canine

A l'occasion de la 13^{me} exposition canine internationale, qui aura lieu à Evian le 19 août, les entreprises suisses de transport par chemin de fer et bateaux à vapeur accordent le transport gratuit pour le retour des animaux qui n'auraient pas été vendus.

Anniversaire de la mobilisation

Les officiers, sous-officiers et soldats ayant été mobilisés avec le bataillon de sapeurs 2 de 1914 à 1918 sont informés que le vingtième anniversaire de la mobilisation du bataillon sera célébré en une réunion commémorative, le dimanche 23 septembre, à la Scheulte.

Les participants éventuels qui n'ont pas été atteints jusqu'ici par les circulaires envoyées par le comité d'organisation, sont invités à s'inscrire, jusqu'au 20 août, en indiquant leur adresse précise, auprès du capitaine J. Perret, à Neuchâtel, de façon que les renseignements complémentaires puissent leur être envoyés en temps utile.

Chez les éclaireuses

A l'occasion d'un feu de camp à la conférence internationale des éclaireuses, à Adelboden, une soirée suisse a été organisée, mardi, en l'honneur des éclaireuses étrangères. Des jeunes filles en costumes des divers cantons ont offert, pour accompagner le thé, des spécialités de leurs cantons. Les nombreux hôtes ont pris plaisir aux productions d'un joueur de cor des Alpes, d'un lanceur de drapeau, ainsi qu'aux jodels, chants populaires et danses suisses. Parmi les spectateurs, on remarquait lady Baden-Powell.

NÉCROLOGIE

Les obsèques du colonel de Loriol

Hier, mercredi après midi, ont eu lieu, à Genève, les obsèques du colonel commandant de corps Gaston de Loriol. On remarquait parmi l'assistance plusieurs officiers supérieurs de l'armée suisse, notamment le colonel Wille, commandant du deuxième corps d'armée, le colonel commandant de corps Roost, chef de l'état-major général; le colonel divisionnaire Borel, chef d'arme de l'infanterie; le colonel Guisan, commandant du premier corps d'armée; le colonel Perrenoud, chef d'état-major de la première division; le colonel Combe, de l'état-major général; le colonel Tissot, chef de la première division.

Le colonel Borel a pris la parole au nom du Département militaire fédéral pour rappeler les grands services rendus pendant trente ans au pays et à l'armée suisse par le défunt. Le colonel Odier parla au nom des officiers genevois.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un coureur français s'est tué en Italie

On mande de Pescara (Italie centrale) qu'un grave accident s'est produit hier, mercredi, au cours de la coupe Acerbo. Le coureur français Guy Moll, un des meilleurs représentants de l'automobilisme français, s'est tué, quatre tours avant la fin du circuit, ayant dérapé, sur un parcours glissant, à plus de 250 km. à l'heure. Il est monté sur le talus de la route et sa voiture a fauché plusieurs arbres avant d'aller s'écraser contre le mur d'une maison. Le malheureux pilote a été tué sur le coup.

Rappelons que Moll a participé, il y a quelques mois, au circuit de Monte-Carlo, qui fut pour lui l'occasion d'une victoire magnifique. Il participa également en mai au circuit de Montreux, où il dut abandonner après quelques tours menés à toute allure, à la suite d'une panne de moteur.

Les bandits américains au Canada

L'enlèvement du riche brasseur John Labatt, à London (province canadienne de Toronto), qui est le premier crime de ce genre dans l'histoire canadienne, a soulevé une vive émotion dans tout le pays, qui y voit l'œuvre de bandits américains ou de bootleggers qui l'auraient conduit dans l'Etat de Michigan en traversant en bateau la rivière Sainte-Claire. Les Canadiens ont alerté la police de Détroit qui a promis sa coopération.

La fameuse police montée canadienne fit des patrouilles dans les marais déserts de Sainte-Claire.

M. Labatt souffrait de sérieux troubles cardiaques. On craint qu'il ne meure dans les mains de ses ravisseurs.

Trois enfants carbonisés

Au village de Vlani, en Bulgarie, trois enfants en bas âge, deux fillettes et un garçon, ont été carbonisés, mardi, au cours de l'incendie d'une grange, provoqué par l'imprudence de l'un d'eux.

Leur grand-mère, centenaire, a succombé en apprenant la nouvelle.

Un naufrage

Le navire fluvial *Costa Fereine* s'est échoué près de la ville de Pilao Arcado dans l'Etat de Bahia (Brésil), par suite d'un choc contre un rocher. Le nombre des morts se réduirait à cinq. Des secours sont partis sur le lieu de l'accident.

L'explosion dans une mine alsacienne

L'incendie a redoublé d'intensité, hier après midi mercredi, dans la mine Sainte-Thérèse, à Ensiheim (Alsace). Les pompiers de Mulhouse sont sur les lieux et inondent les puits N° 1.

Les accidents d'aviation

Un avion tchéco-slovaque s'est abattu, hier mercredi, dans les vignes, près d'Orange (Vaucluse). Les quatre passagers de l'appareil ont été plus ou moins gravement blessés.

Au cours d'une réunion d'aviation, hier mercredi, à La Châtre (Indre), une jeune artiste parisienne, M^{lle} Perrot, effectuait une descente en parachute, d'une hauteur de 800 mètres, lorsque le parachute s'accrocha à l'avion, qui atterrit dans un champ. Relevée inerte, M^{lle} Perrot est morte à l'hôpital.

A Tongres (Limbourg belge), un accident est survenu, hier mercredi, à un avion militaire. Il y a deux morts.

Un avion de tourisme s'est abattu, hier mercredi, sur le toit d'une grange à Fiers (Pas-de-Calais), à la suite d'un virage défectueux. Le pilote, M. Verdoncq, a été tué sur le coup. Son passager, M. Thoumir, a été relevé sans connaissance. Son état est très grave.

Autobus renversé

Un autobus transportant trente personnes a dérapé, mardi, à proximité de Targoviste (Roumanie), et s'est renversé dans un fossé. Il y a deux morts et quinze blessés, dont plusieurs grièvement.

Après la catastrophe d'Evreux

L'instruction ouverte à la suite de la catastrophe de chemin de fer de la Croisille (Eure), survenue en octobre 1933, vient d'aboutir à l'inculpation du chef de réfection de la voie en cours lors de la catastrophe, où quarante personnes trouvèrent la mort et plus d'une centaine furent blessées.

SUISSE

Automobile dans un talus

Hier mercredi, un grave accident d'automobile s'est produit entre Münchenstein et Muttenz (Bâle). Une automobile bâloise voulant devancer une autre automobile passa la bordure de la route, dévala au bas d'un talus et culbuta trois fois avant de s'arrêter dans un champ. Les trois passagers, tous mécaniciens de Bâle, restèrent pris sous la voiture. Deux d'entre eux, le conducteur et son voisin, ont été retirés grièvement blessés et transportés à l'hôpital. Le troisième, un jeune homme, n'a que de légères contusions.

Un crime

On avait signalé, depuis la fin du mois de juillet, la disparition de M^{lle} Paula Kälin, âgée de vingt-neuf ans, fille de salle, originaire du Tyrol, en place à Tannenbergl (Glaris). On vient de retrouver le corps de la jeune femme dans une forêt des environs. Des pierres recouvraient le cadavre. Tout fait supposer qu'il s'agit d'un crime.

Un cycliste contre une automobile

Un cycliste, Josef Zumbühl, âgé de trente et un ans, célibataire, de Wolfenschiessen, circulant hier, mercredi, à Alpnach (Obwald), est allé se jeter à un contour contre une automobile. Il a été grièvement blessé et fut transporté d'urgence à l'infirmerie cantonale de Sarnen, où il a succombé sans avoir repris connaissance.

Chauffard arrêté

L'automobiliste qui, dans la nuit de dimanche, écrasa, près de Glatthbrugg, les époux Graf et prit la fuite, a été arrêté hier, mercredi, à Zurich. Au cours du contrôle effectué dans les garages de Winterthur, une voiture portant des marques suspectes a été découverte. Le propriétaire du véhicule, Hans Bœsch, âgé de trente-cinq ans, menuisier et chauffeur à Zurich, chercha d'abord à nier, mais comme ses déclarations étaient sujettes à caution, il fut invité, hier mercredi, à se présenter de nouveau devant les autorités et c'est alors qu'il fit des aveux.

Une collision sur la route

Mardi, à un tournant situé à la sortie du village d'Oberdiessbach (Berne), une collision s'est produite entre une automobile et une motocyclette. Le conducteur de ce dernier véhicule, M. Andreas Bettler, âgé de trente-six ans, agriculteur à Boltingen, a été si grièvement blessé à la tête qu'il n'a pas tardé à succomber. Sa femme, qui se tenait derrière lui, n'a été que légèrement blessée. Quant aux passagers de l'automobile, ils n'ont été que contusionnés.

Accident du travail

Lundi matin, quatre ouvriers travaillaient à améliorer un chemin de forêt au moyen d'explosifs. L'un d'eux, Anton Bass, avait mis le feu à la mèche. Comme la charge ne partait pas, il voulut s'approcher pour se rendre compte de ce qui se passait. A ce moment, l'explosion se produisit et l'ouvrier eut une jambe emportée. Il a succombé peu après.

La neige

Dans la journée de mardi et dans la matinée d'hier mercredi, la neige est tombée jusqu'à une altitude de 2000 m. Au Jungfrauoch et au Septis, la température est tombée jusqu'à 7 degrés au-dessous de zéro.

PETITE GAZETTE

Le testament du schah de Perse

De New-York arrivent quelques détails sur le testament du schah de Perse, décédé à Paris en 1930, et que la Guaranty Trust Company en sa qualité d'exécuteur testamentaire, a demandé au tribunal de New-York d'homologuer. La fortune est quelque peu réduite, sans doute, à cause de la baisse qu'ont subie beaucoup de titres depuis quelques années.

La reine Malebek Djahan, mère du souverain, recevra des terrains en Perse, évalués à 20,000 livres sterling, la moitié des bijoux de la couronne, une somme de 15,000 livres sterling et un sixième de la valeur des titres, soit environ 60,000 livres sterling.

Le schah avait trois filles et un fils qui fait actuellement ses études à Paris. Leur part sera de 40,000 livres sterling.

Un de ses frères, le prince Mohammed Hassan Kadja, qui vit à Londres, recevra une pension annuelle de 1250 livres sterling.

Enfin, les épouses du schah n'ont pas été oubliées. Il en avait dix. Pour trois d'entre elles, il y aura une pension de 200 livres; les autres recevront un capital de 200 livres.

La vitesse des trains en Europe

En Europe, c'est l'Angleterre et la France qui tiennent le record, et de beaucoup, dans la vitesse des trains à long parcours.

En Angleterre, cinq parcours dépassent 100 kilomètres en vitesse moyenne horaire et vingt et un s'échelonnent de 96 à 100 kilomètres. En dehors de ces horaires réguliers, on a enregistré, en 1933, avec un train léger, une vitesse de 144 km. 800, avec une pointe à 148 kilomètres; et pour un train de 660 tonnes, une vitesse de 128 kilomètres. Le plus long trajet sans arrêt (Londres-Edimbourg) compte 631 km. 900 en sept heures trente minutes, ce qui réalise une vitesse de 84 km. 300.

En France, le Côte d'Azur-Pullman (Paris-Marseille) atteint, sur 862 km. 600, une vitesse commerciale de 90 km. 200 et une vitesse moyenne de marche de 94 kilomètres pour un trajet comprenant des parties fortement accidentées; le parcours Valence-Avignon arrive à une moyenne de 99 km. 4. Sur le réseau du Nord, la « Flèche d'Or » (Paris-Calais) couvre le parcours, 297 km. 3, à une moyenne de 96 km. 4.

L'Allemagne et l'Italie, fort loin de semblables performances jusqu'à ces dernières années, les égalent maintenant à peu près sur certains parcours: c'est ainsi que, sur le réseau de la Reichsbahn, les parcours Wittemberg-Spandau et Breslau-Koenigsberg sont couverts à la vitesse moyenne de 94 kilomètres-heure; en Italie, les deux trajets Milan-Vérone et Vérone-Venise sont franchis respectivement à 93 kilomètres et 89 km. 8 de vitesse horaire moyenne.

Epilogue heureux d'une expédition téméraire

Les fonctionnaires japonais de l'île Palaos (Micronésie) ont fait parvenir au ministère des affaires d'outre-mer un message officiel annonçant que trois sujets américains: le peintre William Titlow, sa femme, qui est écrivain, et miss Marion Phillips, qui se trouvaient depuis un mois complètement désespérés dans l'île de Fey et que la vedette japonaise *Koshu* transporta jusqu'à l'île Palaos, vont pouvoir se rendre à Manille, grâce à l'aide financière japonaise.

D'après le rapport des fonctionnaires japonais, ces trois Américains avaient songé tout d'abord à faire le tour du monde à bord d'une pinasse jaugeant 7 tonnes sur laquelle ils étaient partis de Santa Barbara (Californie) et avaient atteint Honolulu, d'où ils étaient repartis le 1^{er} mars.

Ils avaient l'intention de visiter la Nouvelle-Guinée et l'Australie, puis de se rendre en Angleterre, de traverser l'Atlantique et de rentrer à Santa Barbara par le canal de Panama.

Du 1^{er} au 7 avril, ils furent surpris par de violentes tempêtes qui brisèrent le mât de leur navire, lequel fut emporté à la dérive au gré du vent et des flots démontés.

Une expérience au sujet de la circulation à Londres

Violant les lois de la navigation aérienne, un autogyre a, durant l'après-midi d'hier mercredi, survolé Londres à une hauteur variant entre 200 et 300 mètres. Ses évolutions ont quelque peu surpris les Londoniens jusqu'au moment où ils ont appris les raisons de cette infraction aux ordonnances du ministère de l'air.

Il s'agissait en fait d'une nouvelle initiative de la police de Scotland Yard qui, ne parvenant pas à résoudre entièrement le problème de la circulation par les constatations faites au ras du sol, avait l'autorisation de faire des observations par le survol des principaux points de la ville où ce problème se pose avec le plus d'acuité.

Dès que l'observateur remarquait un encombrement l'appareil descendait jusqu'à une hauteur de 150 à 200 mètres pour lui permettre de noter les causes du retard apporté à la circulation.

Si l'expérience est convaincante, elle sera poursuivie sur une plus vaste échelle et une petite escadrille d'autogyres sera mise à la disposition de Scotland Yard.

Comment fut sauvé le commandant Byrd

Le contre-amiral Byrd a, comme on l'a annoncé, été retrouvé hâve et amaigri, mais sain et sauf, par trois des membres de son expédition antarctique, à savoir : le Dr Poulter, l'opérateur de cinéma Amory Waite et le mécanicien Demas, partis mercredi pour aller à sa recherche en tracteur automobile.

C'est vendredi que le petit groupe achevait son périlleux et difficile voyage sur la Barrière de glace, dans la mer de Ross, où l'amiral Byrd s'installa, à 200 kilomètres environ de la base de son expédition Petite-Amérique, le 28 mars dernier, dans une hutte de neige.

Il devait y rester jusqu'au mois d'octobre, pour y faire, aussi près que possible du Pôle, une série ininterrompue d'observations météorologiques, mais, comme le rappelle un message de New-York au Times, il lança, le 20 juin, un sans-fil pour prévenir ses compagnons qu'il avait un bras malade et pour leur demander de venir le chercher.

Une première expédition de secours en tracteur fut battue par les ténèbres hivernales du Pôle, par les tourmentes de neige et par le froid.

Une seconde tentative échoua par suite de difficultés mécaniques.

La troisième, celle de mercredi dernier, ne réussit qu'au prix des plus grandes difficultés. Dans l'obscurité et par des températures effroyables, les trois hommes luttèrent pendant soixante-six heures pour rejoindre l'amiral. A tout instant, le tracteur menaçait de se briser au fond d'une crevasse à pic dans les glaces ; les gants de fourrure et les masques à visage ne suffisaient pas à protéger les hommes. Les drapeaux qui jalonnaient la piste qu'il fallait suivre étaient souvent ensevelis sous la neige.

Vendredi après midi, l'équipe se trouvait à un peu plus de cent trente kilomètres de Petite-Amérique lorsqu'elle manqua d'envoyer le signal convenu au camp de base. On crut qu'il lui était arrivé un accident et un autre tracteur fut tenu prêt à partir à son tour.

On a appris qu'à ce moment il avait aperçu de loin le feu que l'amiral Byrd avait allumé au sommet de sa hutte pour guider l'expédition qui se hâtait d'achever sa périlleuse tâche.

L'amiral Byrd était debout sur sa hutte lorsque ses compagnons le rejoignirent. L'explorateur les accueillit le plus simplement du monde :

« Hello, camarades, leur dit-il, entrez et chauffez-vous. J'ai de la soupe pour vous ! »

Il avait les cheveux longs et la barbe de plusieurs jours, l'air fatigué, mais il était certainement le plus calme du petit groupe.

Le Dr Poulter n'a relevé aucune trace de scorbut chez l'amiral Byrd, mais celui-ci souffrit apparemment des émanations de son poêle à essence durant le mois de juin et il fut incapable de se cuire convenablement des aliments.

L'amiral a enregistré durant sa longue vigie solitaire une température de 80° au-dessous de zéro qui est, dit-on, la plus basse qu'on ait encore enregistrée dans l'Antarctique.

L'amiral Byrd, dont la santé s'améliore rapidement, a fait une première sortie de sa hutte. Il est cependant encore trop faible pour rejoindre la base de l'expédition, à Petite-Amérique.

SOMMAIRES DES REVUES

Le Mois, synthèse de l'activité mondiale, vient de faire paraître son numéro d'août. Nous y trouvons en particulier le commentaire et l'explication des événements graves qui ont troublé l'Europe durant le mois de juillet. C'est à vrai dire plus qu'un commentaire : les collaborateurs du *Mois* replacent les événements dans leur véritable perspective, en éclairent les causes proches ou lointaines et mettent le lecteur à même d'en comprendre pleinement la véritable nature.

Qu'il s'agisse de politique, d'économie, de vie sociale, de littérature, de vie artistique ou scientifique, *Le Mois* nous offre un vivant panorama de ce que fut l'activité du monde dans tous ces domaines, durant le mois qui vient de s'écouler. Signalons, en outre, que MM. René Gast, Elemér Hantons, Pierre Dupuy, Yehudi Menuhin, Charles Richet ont apporté à ce numéro de la grande revue internationale une contribution précieuse.

En s'adressant aux éditeurs Maulde et Renou, 144, rue de Rivoli, Paris, on peut recevoir le n° 43 du *Mois* contre 15 fr. ou un volume spécimen contre 5 francs.

Revue historique vaudoise. Sommaire de la 4^{me} livraison : La pancarte de Rougemont de 1115 (avec planches), par Robert Werner. — La noble abbaye des Archers de la ville d'Orbe, par L. Decollogny. — Au temps du grand refuge (communiqué par M. le pasteur Terrisse). — Une famille vaudoise sous le régime bernois, par le Dr M. Jaquero. — Liste des châtellains de Morges sous le régime savoyard, par E. Küpfer. — Une lettre inédite du landamman E. de la Harpe au syndic Rigaud, par Gustave Doll. — Séance du samedi 3 février de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. — Commission vaudoise des monuments historiques. — Chronique. — Bibliographie.

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne, 8 fr. par an.

Nouvelles de la dernière heure

Le testament de Hindenburg

Londres, 16 août.

(Havas.) — Deux journaux de tendance opposée expriment leur scepticisme à l'égard du testament de Hindenburg. Le reste de la presse ne met pas en doute l'authenticité du document.

Le *Daily Herald* souligne : « Le testament politique sort cinq jours exactement avant le plébiscite : les flatteries qu'il contient à l'adresse de Hitler et certains autres sentiments qu'il exprime pourraient difficilement avoir une plus grande valeur de propagande si le Dr Goebbels les avait formulés lui-même. »

Le *Daily Express* : « Aucun doute n'est possible sur l'authenticité du texte, M. von Papen s'en porte garant. Hitler ouvre le document d'une main tremblante. Etonnante constatation : on lui conseille précisément de s'engager dans la voie qu'il suivait. On lui confère la dignité de guide du peuple allemand et tout cela, à la veille de l'élection, juste à temps pour que le Dr Goebbels en fasse part au corps électoral. L'autour à l'air encore plus beau que l'incendie du Reichstag. »

Le *Daily Telegraph* : « Coup de maître. On ne saurait, toutefois, s'abstenir d'être légèrement surpris ; le testament de Hindenburg est si satisfaisant pour Hitler que le ministre de la propagande contestait son existence, la semaine dernière ! »

Paris, 16 août.

Sans aller jusqu'à mettre formellement en doute l'authenticité du testament du maréchal Hindenburg, les journaux sont vivement frappés par l'opportunité de sa publication et de ses termes à la veille du plébiscite. Les interprétations sont divergentes quant au sens qu'il faut attribuer à ce codicile.

L'envoyé spécial du *Matin* à Berlin estime que ce n'est pas un testament nationaliste-social. « La vue dernière du maréchal sur sa propre tâche, écrit-il, c'est qu'il fallait patienter pour restaurer l'empire, non seulement le Reich, mais le *Kaisertum*, l'empire avec un empereur. Vers le *Kaisertum* par la Reichswehr, tel est le sens de ce testament du maréchal. »

Le *Journal*, au contraire, estime que le gros intérêt de cette publication est dans l'approbation donnée par Hindenburg à l'œuvre de Hitler.

Le *Petit Journal* ne veut pas discuter sur l'authenticité du document, mais il remarque que la coïncidence et l'harmonie parfaite se réalisent comme un coup de théâtre savamment préparé.

Le *Jour* estime que le testament ne constitue pas une adhésion sans réserves à la politique de Hitler.

Les armements navals

Tokio, 16 août.

On annonce ici que les conversations que vient d'avoir MM. Okada, premier-ministre japonais, Hayashi, ministre de la guerre, et Ozumi, ministre de la marine, ont abouti à la conclusion que le chef du gouvernement nippon aurait donné son consentement à la dénonciation des accords navals de Washington et de Londres.

Cette décision serait ratifiée par le conseil secret à bref délai. Ensuite, le gouvernement nippon publierait des déclarations exposant les raisons de cette dénonciation.

Les deux poudrières d'Europe

Paris, 16 août.

Le *Capital* dit qu'il y a deux poudrières en Europe : la Sarre et l'Autriche. « Si l'une éclate, l'autre saute aussitôt et l'Europe avec elles. »

La défense du franc

Paris, 16 août.

Du *Figaro* : « La plus redoutable épreuve à quoi on pourrait exposer, dans les mois prochains, notre régime déjà branlant, serait certainement l'épreuve d'une débâcle monétaire. Elle permet de prévoir aisément quels seraient les réflexes de la population. Toute dévaluation est un transfert des richesses au profit des détenteurs d'or. On pourrait cacher ce fait, au début, à la masse populaire, mais il ne lui faudrait pas longtemps pour s'en apercevoir. »

Le Chili et le Paraguay

Washington, 16 août.

M. Welles s'est entretenu du différend entre le Chili et le Paraguay avec MM. Tzucco, Espil et Bordenave.

Ils ne semble pas que les efforts faits pour la reprise des relations diplomatiques aient abouti.

Le Chili insiste pour que le gouvernement paraguayen fasse le premier pas, car c'est lui qui a provoqué l'incident, en mettant en doute la neutralité du Chili, qui estime d'autant plus nécessaire que le Paraguay revienne sur les critiques formulées, que le Chili a voté une loi extrêmement sévère, relative à ses ressortissants servant dans des armées étrangères.

On souligne cependant que la situation s'est quelque peu améliorée et on espère que la traditionnelle amitié entre les deux pays aidera à dissiper le malentendu.

Les explorateurs des profondeurs marines

Hamilton (Bermudes), 16 août.

M. William Beebe, dans sa batysphère, a effectué une plongée de 925 mètres, battant de 160 mètres son record de samedi.

Inondations en Mandchourie

Changhai, 16 août.

Selon une information de Mandchourie, les lignes de chemins de fer Kirin-Menchan et Kirin-Lafa sont coupées par les inondations, dans les provinces de Tsitsikar et de Kirin. Il y aurait 81 victimes et environ 6000 maisons détruites. Les autorités mandchoues ont organisé des secours.

SUISSE

Les fêtes d'Einsiedeln

Einsiedeln, 16 août.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, des groupes innombrables de pèlerins se sont rendus à Einsiedeln, et c'est en présence d'un grand nombre de dignitaires de l'Eglise, d'évêques, de prélats et de représentants des autorités que la cérémonie d'inauguration des fêtes du millénaire de l'Abbaye s'est déroulée en grande solennité. Etaient présents : Mgr Netzhammer, Mgr l'évêque de Coire, Mgr l'évêque de Bâle et Lugano, deux évêques américains, l'abbé primat de l'Ordre des bénédictins, Mgr von Stotzingen, Mgr Placide Glogger, de l'Abbaye d'Augsbourg, qui prononça le sermon, et l'abbé Burgert de New-Subiaco (Amérique).

Parmi les personnalités civiles, on remarquait M. Motta, chef du Département politique fédéral, et le gouvernement schwytois accompagné des huissiers et des délégations des autorités administratives et judiciaires.

Au banquet, présidé par le représentant du Souverain Pontife, des discours furent prononcés par l'abbé d'Einsiedeln et le cardinal-légit. A 15 heures, il y eut, à l'église abbatiale, l'office des vêpres pontificales. Ensuite, une grande procession parcourut le bourg. Une foule immense s'était rassemblée, qui reçut la bénédiction du légat du Pape.

Les sans-filistes

Berne, 16 août.

Pendant le mois de juillet, le nombre des concessionnaires de postes de radio s'est accru de 2930, ce qui porte le total à 326,232.

Bienfaisance

Arbon, 16 août.

M. Signer-Munz, décédé récemment à Horn, a légué plus de 30,000 fr. à diverses institutions religieuses et d'utilité publique, notamment 20,000 fr. au fonds de construction de l'église protestante de la paroisse de Horn.

Deux jeunes filles disparues

Ennenda (Glaris), 16 août.

Deux jeunes filles, en service dans la même pension, à Ennenda, ont disparu depuis le 10 août. L'une d'elles se nomme Anna Bär, 18 ans, de Wildberg (Zurich), et l'autre, Albertine Vinzenz, 20 ans, de Seth (Grisons). C'est à la suite d'une dispute avec la propriétaire de la pension qu'elles ont disparu.

Le crime de Glaris

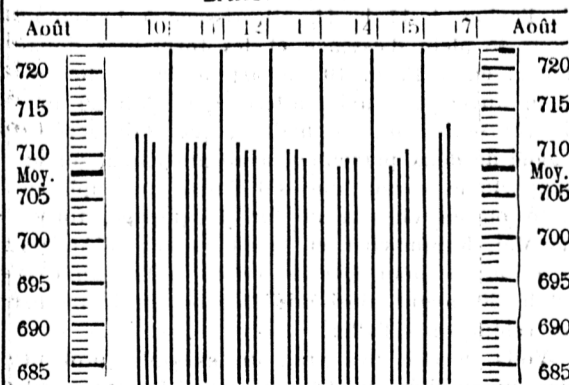
Glaris, 16 août.

On donne encore les détails suivants sur la découverte du corps de la jeune fille Paula Kœln, fille de salle à l'auberge Tannenber, à Haslen (Voir faits divers). Le 31 juillet dernier, Mme Kœln travaillait dans une autre auberge et, nantie de la recette de la journée soit 31 fr., elle quitta les lieux dans la soirée, aux environs de 19 heures, pour rentrer à l'auberge de Tannenber, par le chemin habituel, que l'on parcourt en une heure de temps. Comme elle ne rentrait pas, des recherches furent entreprises. Ce n'est que dans l'après-midi qu'on découvrit son cadavre dans le bois de Schwandenber, la tête portait de graves blessures faites avec un instrument très lourd. Des traces de strangulation furent relevées au cou.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 août

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Août	10	11	12	13	14	15	17	Août
7 h m.	14	16	16	14	13	8	7	7 h m.
11 h m.	22	21	22	17	11	15	17	11 h m.
7 h soir	24	22	24	24	11	15		7 h soir

Temps probable

Zurich, 16 août, 11 h. du matin.

Le beau temps continue. Plus chaud.

FRIBOURG

Les obsèques de M. le préfet Gaudard

On nous mande de Bulle :

Le peuple de la Gruyère a fait mardi d'imposantes funérailles à son très regretté préfet, M. Pierre Gaudard. Le temps triste et maussade semblait s'associer à la douleur qui étreignait tous les cœurs.

Devant le Château, un long cortège se forma. La croix paroissiale précédait les enfants des écoles primaires, de l'école secondaire de la Gruyère, de l'Orphelinat du district et de l'Institut Sainte-Croix. Puis, venait l'Harmonie de la ville de Bulle. Les cordons du poêle étaient tenus par les préfets du canton. Après la parenté, venait le drapeau du Cercle conservateur de la Gruyère. MM. Vonderweid, président du conseil d'Etat et Savoy, représentaient le gouvernement. Tous les membres du corps enseignant étaient là. Les commissions des diverses institutions que le défunt présidait étaient au complet. Signalons également les drapeaux et d'imposantes délégations des cercles conservateurs de la Gruyère : Charmey, Broc, La Roche, Sorens, Bulle.

Le conseil communal de Bulle venait ensuite. Toutes les communes de la Gruyère avaient délégué leurs autorités et de très nombreux citoyens étaient venus apporter une dernière marque de sympathie au magistrat si populaire que tous regrettaient.

L'état-major de la place de Bulle, dirigé par M. Peyraud, conduisait ensuite les délégations de sociétés de tir de la Gruyère avec leurs bannières.

Sur tout le parcours, les magasins avaient fermé leurs devantures.

Après l'office funèbre, célébré par M. l'abbé Gendre, vicaire de Bulle, on rendit les honneurs devant l'église. Une minute particulièrement impressionnante fut celle où toutes les bannières, soit une quarantaine, s'inclinèrent sur le cercueil du défunt, qui fut conduit à Châtel-Saint-Denis.

A Châtel-Saint-Denis, où eut lieu l'inhumation, l'absoute fut chantée par M. le curé. Au cimetière, l'Union chorale de Châtel, sous la direction de M. Renevey, préfet, exécuta deux chants d'adieu.

Ces magnifiques funérailles furent un dernier et éloquent témoignage de l'estime et de la sympathie générale pour M. le préfet Gaudard.

Le temps

La fête de l'Assomption nous a-t-elle ramené le beau temps ? Il semble qu'un changement favorable s'opère.

La température est fraîche.

Il a neigé sur le Vanil Noir.

Almanach universitaire suisse

Semestre d'été 1934

Présenté sous un format très pratique, cet almanach sera le guide de confiance de tout étudiant et pourra rendre des services même aux universitaires étrangers. La plus grande partie est consacrée aux programmes détaillés des universités suisses, y compris l'Ecole polytechnique fédérale. Un chapitre suit, qui a rapport aux organisations universitaires et aux sociétés d'étudiants, et qui donne à ce sujet toutes les informations utiles, et un tableau de toutes les sociétés suisses d'étudiants. Une troisième partie est consacrée aux Fonds de bourses suisses ; elle renseigne les étudiants, avec une grande précision, sur les avantages qu'ils peuvent obtenir.

SOMMAIRES DES REVUES

Si l'on compare nos sports modernes aux exercices physiques des anciens Grecs, on est frappé par la similitude, à 2000 ans de distance, non seulement des exercices, mais des mouvements et des attitudes mêmes. *La Patrie suisse* du 11 août (No 32) établit, avec l'aide de photos et de reproductions d'œuvres antiques, un intéressant parallèle entre les sports d'aujourd'hui et ceux d'autrefois. Dans ce même numéro : *Fumeurs*, variété ; *Lectures*, par L. L. ; La fête de saint Etienne en Hongrie ; deux nouvelles. Dans les actualités : la course automobile du Klausen, le Tour du lac Léman, les dernières journées du Tir fédéral, la célébration du 1^{er} août, etc. Pages de mode, patrons, recettes et page du jardin.

CHANGES A VUE

Le 16 août, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	15 35	15 45
Allemagne (100 marks or)	119 25	120 25
Italie (100 lires)	26 18	26 38
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 85
New York (1 dollar)	2 98	3 08
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 75	72 15
Madrid (100 pesetas)	41 65	42 15
Amsterdam (100 florins)	207 45	207 95
Budapest (100 pengö)	—	—

Nouvelles religieuses

Le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus

Le monde est pressé de fêter des centenaires, comme s'il avait le sentiment que l'occasion pourrait lui en manquer.

On vient donc d'anticiper sur le quatrième centenaire de la naissance de la Compagnie de Jésus, en rappelant que, le 15 août 1534, saint Ignace et ses premiers disciples prononcèrent à Paris leurs vœux de religion.

En fait, ce n'est qu'en 1940 que la Compagnie de Jésus entend célébrer son IV^{ème} centenaire. Il faut regarder à bon droit la Bulle de Paul III, en date du 27 septembre 1540, comme sa charte constitutive, son acte de baptême. Mais on peut admettre que la Compagnie est née à Paris, sur le mont des Martyrs, le jour de l'Assomption 1534. C'est le grand événement que l'histoire a retenu sous le nom de Vœux de Montmartre.

Le soldat de Pampelune, le miraculé de Loyola, le converti de Montserrat et de Manrèse, le pèlerin de Jérusalem, l'étudiant d'Alcala et de Salamanca, avait alors une quarantaine d'années. Il arriva à Paris au début de 1528. Il avait déjà composé, sous l'inspiration divine, la substance des *Exercices spirituels* dans la solitude de Manrèse. Mais il était un homme sans lettres. Le pressentiment, d'ailleurs confus, de son extraordinaire mission lui fit entreprendre ses études à l'université de Paris. Les étudiants se répartissaient alors en boursiers, caméristes et portionnistes — fortunés, ceux-là ! — et en « martinets », pauvres externes logés et nourris n'importe où et admis par charité à l'audition des cours. Ce fut la condition d'Ignace, dénué de tout bien, niché dans quelque hôpital lointain, quêtant sa subsistance auprès de riches compatriotes en Flandre et jusqu'en Angleterre. Il trouva aussi le plus précieux secours dans l'ordre intellectuel surtout, auprès de deux amis très chers, le Savoyard Pierre Favre et le Navarrais François Xavier.

Deux autres étudiants espagnols, Jacques Laynez et Alphonse Salmeron, venus d'Alcala à l'université de Paris, puis un troisième, de la province de Léon, Nicolas Bobadilla, trouvèrent providentiellement Ignace sur leur chemin. La pratique des *Exercices* eut bientôt fait de les transformer en apôtres et en saints. Le sixième compagnon, Simon Rodriguez de Azévedo, boursier du roi Jean III de Portugal, étudiait à Paris depuis 1527.

Autour d'Ignace, ces jeunes gens rêvaient de conquêtes apostoliques ; ils entrevoient les Missions parmi les infidèles ; ils voulaient reconquérir au Christ la Palestine, mais non sans être allés d'abord recevoir l'investiture du Souverain Pontife. Et comme ils brûlaient d'une même flamme de piété pour la Sainte Vierge, ils décidèrent unanimement que l'Assomption serait le jour de leur serment sacré.

Il y avait sur les hauteurs de Montmartre, alors désertes, dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, une chapelle commémorative du martyr de saint Denys. C'est là qu'Ignace et ses compagnons se réunirent au matin du 15 août 1534. Pierre Favre célébra la messe. Au moment de la communion, Ignace, Xavier, Laynez, Salmeron, Rodriguez et Bobadilla prononcèrent leurs vœux de religion. Ils passèrent en prières et en pieux entretiens la journée entière. Au bord d'une fontaine, ils prièrent ensemble un frugal repas. Ils descendirent de Montmartre, l'âme en fête, le visage rayonnant, le cœur et les lèvres remplis de l'Evangile.

Cette troupe apostolique va devenir, comme parle Bossuet, la célèbre Compagnie de Jésus.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Suisse

Le coureur italien Nuvolari prendra le départ, le 26 août, sur Maserati. La liste des inscriptions réunit donc, pour le grand-prix proprement dit, dix-neuf partants, un lot qui peut se comparer avec succès à ceux des manifestations étrangères.

Comme ces inscriptions doivent être accompagnées d'une caution en banque, toute garantie est donnée que ces « étoiles » internationales ne se contenteront pas de briller sur le programme, mais qu'on les verra sur la piste. Comme on l'a déjà dit, on compte trois équipes de trois hommes chacune : Mercedes-Benz, Auto-Union et Ferrari, représentant les Alfa-Roméo. A ces trois équipes s'ajoutent dix pilotes indépendants.

Quant à la course des voitures, qui aura lieu le matin, elle a réuni vingt-deux engagés de neuf pays différents, parmi lesquels tous les spécialistes renommés des machines de course jusqu'à 1500 cm³.

Quelques mots maintenant du programme : durant les trois jours précédant la course, de 14 à 17 heures, auront lieu les essais. Le public y aura accès, moyennant un modeste droit d'entrée. Préparatifs d'autant plus intéressants que chaque coureur est tenu, de par le règlement, de s'entraîner au moins sur 10 tours. Le samedi après midi, à partir de 15 h., réception des voitures à la gare des marchandises. Le dimanche matin, dès 5 h., la route sera fermée et les caisses, ouvertes. A 10 h. rassemblement des voitures, auxquelles le départ sera donné à 10 h. 30. Après la clôture de cette course, entr'acte d'une heure environ,

qui permettra aux spectateurs de se restaurer. A midi 30, réunion des grosses voitures, qui partiront à 13 h. pour le grand-prix de Suisse. Ce dernier sera terminé vers 17 h.

Les cérémonies officielles comprendront, le samedi soir, une grande réception au Schanzli et, le dimanche soir, la distribution solennelle des prix au Bellevue-Palace.

Toutes les commissions travaillent actuellement en plein ; le flot de demandes de cartes d'entrée, de places de tribunes et de places de parc fait entrevoir que Berne verra accourir le 26 août une foule comme la ville fédérale en aura rarement vu.

La coupe Acerbo

Voici les résultats de cette course, disputée hier, mercredi, à Pescara (Italie centrale), et au cours de laquelle le coureur Moll fut victime de l'accident dont nous parlons d'autre part :

Voitures jusqu'à 1100 cm³ : 1. Hamilton, M. G., couvre les 103 km. 200 en 52 h. 24 min. 2 sec., moyenne 118 km. 160. Tour le plus vite : Hamilton, 12 h. 41 min. 4 sec., moyenne 121 km. 189. Kilomètre lancé : Hamilton, 18 min. 4 sec., moyenne 195 km. 452.

Voitures de plus de 1100 cm³ : 1. Fagioli, Mercedes, couvre les 516 km. en 3 h. 58 min. 56,8 sec., moyenne 129 km. 568 ; 2. Nuvolari, Maserati, 4 h. 3 min. 35 sec. ; 3. Brivio, Bugatti, 4 h. 5 min. 7,8 sec. Tour le plus vite : Moll, Alfa-Roméo, 10 min. 51 sec., moyenne 142 km. 672. Kilomètre lancé : Caracciola, Mercedes, 12 min. 4 sec., moyenne 290 km. 322.

Le grand-prix de Nice

L'organisation du III^{ème} grand-prix de Nice vient d'entrer dans sa phase active. Tout sera prêt pour dimanche, 19 août.

D'un développement restreint, le circuit permet un spectacle soutenu, grâce à la fréquence des passages (100) et donne au public la possibilité de suivre toutes les péripéties de la lutte.

Sur cette piste de 3 kil. 214, on trouve une ligne droite de 1500 mètres qui permet les plus grandes vitesses, deux de 800 et 400 mètres, deux virages en épingle à cheveux, et cinq courbes accentuées.

Le circuit est dur pour les machines et les pilotes. Les voitures doivent montrer toutes leurs qualités, vitesse, freinage, reprise et tenue de route ; les conducteurs doivent y faire preuve de toute leur virtuosité et d'une résistance sans défaillance.

Voici la liste définitive des coureurs : Nuvolari (Maserati) ; Sommer, (Maserati) ; Elancelin (Maserati) ; Penn Hughes (Alfa-Roméo) ; Zehender (Maserati) ; Brunet (Bugatti) ; Ruesch (Maserati) ; Sofietti (Alfa-Roméo) ; Minozi (Alfa-Roméo) ; Dreyfus (Bugatti) ; Villadelapierna (Maserati) ; Straight (Maserati) ; Chiron (Alfa-Roméo) ; Varzi (Alfa-Roméo) ; Veyron (Bugatti) ; Marret (Bugatti) ; Delmo (Bugatti) ; Trossi (Alfa-Roméo).

AVIATION

L'avion-ambulance

On parle fréquemment des énormes services que l'avion peut rendre comme moyen de transport ultra-rapide et confortable. Ses propriétés à cet égard sont même si évidentes qu'on assiste, depuis plusieurs années, à l'étranger particulièrement, à de fréquents déplacements de malades par la voie des airs.

L'avion est en effet pour eux un engin de locomotion idéal : il leur évite les longues heures de voyage, la fatigue, la poussière, les trépidations, les transbordements, et tous les inconvénients qui s'ensuivent. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que l'aviation dite sanitaire tende à se développer beaucoup de nos jours, même en Suisse.

A plusieurs reprises déjà, nos journaux ont signalé des cas de transport de grands malades par avion. Voici encore un exemple récent de ce que peut l'avion dans ce domaine : tout dernièrement, à 10 h. du matin, on demandait par téléphone à M. Alph. Kammacher, chef de l'aéroport civil de Lausanne, à la Blécherette, de transporter par avion un malade, de Sierre à Anvers, en Belgique. Dix minutes plus tard, l'appareil *Ville de Lausanne*, 6 places, s'en-voit de la Blécherette, pour atterrir 30 minutes plus tard à Sierre. Le départ de cette localité se fit à 11 h. 11, après que le malade eut été confortablement installé dans la cabine de l'avion. A 11 h. 41, atterrissage à Lausanne pour le plein d'essence et les formalités douanières et, à 12 h. 10, départ de la Blécherette pour Anvers, où l'avion atterrit après 3 h. 30 min. de vol seulement. Le malade, qui était accompagné de deux personnes, avait autrement mieux supporté le voyage que s'il l'avait accompli en auto ou en chemin de fer. L'équipage, formé de MM. Kammacher et Tissot, repartit d'Anvers à 16 h. 15, pour être de retour à Lausanne à 19 h. 30, ayant ainsi mis 15 minutes de moins au retour qu'à l'aller.

Voilà, n'est-il pas vrai, un exemple probant des possibilités de l'avion pour le transport rapide des malades. Nul doute que ce mode de locomotion n'obtienne à l'avenir un succès mérité dans nos stations climatiques. Elles seraient dans tous les cas bien inspirées en recourant fréquemment à l'avion pour le déplacement de leurs malades, surtout lorsque ceux-ci doivent effectuer un voyage d'une certaine importance.

FRIBOURG

D'un Tir fédéral à l'autre

Le comité d'organisation du Tir fédéral de Fribourg a reçu du comité d'organisation du Tir fédéral de Bellinzone, de 1929, la lettre suivante :

Très honoré Monsieur le Président,

Maintenant que les radieuses journées du Tir fédéral se sont écoulées, il nous incombe l'agréable devoir de venir vous présenter nos remerciements et l'expression de notre gratitude pour l'accueil splendide et enthousiaste que vous avez réservé à notre comité d'organisation, aux autorités et aux représentants officiels tessinois, de même qu'à tous les participants de notre cortège qui accompagnaient la bannière fédérale dans les inoubliables journées des 21 et 22 juillet.

Nous garderons à jamais, religieusement, le souvenir des moments pleins d'émotion vécus à Flamatt, de la splendide cérémonie du baptême du drapeau central devant la foule imposante rassemblée dans le magnifique amphithéâtre de la place de votre hôtel de ville historique, du cortège du samedi, terminé par le superbe discours de votre président sur la place de fête, de même que du cortège de la journée tessinoise et du banquet officiel, au cours duquel l'amour de la patrie a été invoqué dans de si magnifiques et vibrants discours.

Nous ne voudrions pas passer sous silence la splendide représentation de votre festival, œuvre parfaite tant au point de vue musical et artistique qu'à celui de la mise en scène si grandiose qui a produit sur tous une énorme impression. Nous vous félicitons de l'impeccable organisation de tous vos services, et nous vous remercions profondément de la chaude et cordiale hospitalité que vous nous avez réservée. Nous formulons tous nos vœux pour que les liens qui unissent Fribourg au Tessin subsistent et se resserrent davantage encore dans l'amour sacré de la patrie commune.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom du comité d'organisation du Tir fédéral de Bellinzone :

C. Verda, J. Antognini, secrétaire, président.

Aux tireurs fribourgeois du Tir fédéral

Le pavillon des prix était doté de dons d'honneur qui doivent être attribués aux meilleurs résultats obtenus par des agriculteurs fribourgeois.

Nous citons : Une faucheuse, à la cible *Patrie-Bonheur*, 300 m., don de MM. Aebi et Cie, Berthoud.

Une charrue, au coup centré à la cible *Patrie-Progrès*, 300 m., don de M. Maurice Andrey, Fribourg.

Une herse, à la meilleure passe à la cible *Patrie-Progrès*, don de M. Maurice Andrey, Fribourg.

Un rucher, à *Patrie-Progrès*, don de M. Burgdorfer, à Courtepin.

En outre, le meilleur résultat obtenu à la cible *Patrie-Progrès*, par un aubergiste fribourgeois, donne droit à un superbe bahut, don de M. Ritter, marchand de vins, à Bienne.

A la cible *Patrie-Art*, le meilleur résultat d'un Fribourgeois donne droit à un tableau du peintre Cingria.

Nous prions les tireurs qui ont des prétentions à faire valoir d'indiquer leurs résultats au soussigné en mentionnant le numéro de leur livret de tir.

Le chef du contrôle et du palmarès : J. Dessibourg.

Echos de la presse

Dans le dernier numéro du *Sport suisse*, M. Emile Birbaum a publié, sur le Tir fédéral, un article plein de verve dont voici la conclusion :

« Il y eut pendant le tir d'innombrables discours. Détachons cette perle trouvée par M. Chalton, conseiller d'Etat. Dans son bon cœur, il termina son discours en envoyant son salut au « citoyen inconnu », c'est-à-dire non pas aux hommes en vue, aux personnalités, à ceux qui, au Tir fédéral, plastraient avec des cocardes, prenaient part aux banquets, bref avaient des raisons immédiates de trouver la patrie intéressante ; mais au pauvre diable que personne ne regarde, à qui personne ne dit un bon mot ni ne serre la main, qui n'est connu de personne, qui, Dieu sait où, fait son travail en silence, à l'homme obscur comme il y en a tant, à ceux qui auraient beaucoup de raisons de trouver la vie dure et la patrie une terre peu aimable pour eux, et qui, malgré tout, aiment leur pays. C'est le « patriote inconnu », le seul qui compte parce qu'il a peu reçu du pays et qu'il lui donne en retour un amour spontané. Avoir cette pensée délicate d'associer à la fête les seuls qui n'en étaient pas, les hommes obscurs qui peinent et qui souffrent, c'était un trait de charité.

« Pendant quinze jours, Fribourg a vécu dans un autre monde, dans un état d'euphorie et d'exaltation. C'était pour tous des vacances spirituelles. Fribourg faisait la grande ville. Resplendissant dans la nuit, les tours carrées des remparts sur les collines et les flèches des clochers proclamaient la permanence des deux forces de la cité : défense et foi. »

Coups de crayon

Après la fête

Beaucoup ont dit avant le Tir fédéral : « Je serai content quand tout sera passé » — et qui pensent aujourd'hui : « Dommage que ça soit fini ! ». Quand la dernière planche du décor éphémère aura disparu des champs de Givisiez, on ira se promener là où passaient les foules et l'on aura au cœur un pincement. On rêvera dans ces lieux redevenus déserts et sans péril, et, au retour, là où bifurquent les routes, on sera surpris de ne plus voir le gendarme, palette lumineuse en main, tel l'archange armé d'une épée de feu qui défendait l'entrée du Paradis terrestre. Eh bien, il faut se faire une raison. Le Tir est bien fini. On ne peut vivre dans l'exceptionnel et l'anormal. Fribourg, en ces semaines d'exaltation généreuse, a montré sa vraie âme. Mais son vrai décor, celui de notre vie laborieuse, ne comporte ni girandoles, ni oriflammes. C'est dans nos cœurs que doit se réfugier le souvenir du Tir. Sa leçon, surtout. Comme elle fut saine et haute ! Comme nous avons vu que c'est par notre union seule que nous pûmes, Fribourgeois aimant la Patrie, forger et forcer le succès. Qu'un peuple petit comme le nôtre, qu'une cité modeste comme la nôtre, peuvent faire de grandes choses quand le mot d'ordre est : Bonne entente ! Demain, je le sais, ces beaux sentiments pâliront comme a pâli au soleil le bleu de nos oriflammes. Des méfiances anciennes vont nous reprendre. Mais allons-nous vraiment laisser se dresser, aussi hautes qu'avant, les barrières ? Le Tir, dans l'histoire de Fribourg, n'aura-t-il été qu'une parenthèse glorieuse, et rien de plus ?

Oh ! si nous pouvions avoir toujours devant les yeux l'image du banneret apparaissant au procénium de Givisiez, balançant la bannière de Fribourg en un geste de bénédiction et faisant acclamer par la foule unanime ce pays qui est pour chacun de nous : Mon Pays ! Ern. C.

Le Tir fédéral et les Chemins de fer fédéraux

M. Edouard Savary, directeur du 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux, a adressé à tout le personnel en service à Fribourg, durant la période du Tir fédéral, une lettre dont nous sommes heureux de citer les passages essentiels :

« Le Tir fédéral de Fribourg vient de se terminer après avoir donné lieu, à la gare de Fribourg tout particulièrement, à un service très chargé représenté par un mouvement total de plus de 315.000 voyageurs, de 508 trains spéciaux et 627 courses aller et retour de trains-navettes entre Fribourg et Givisiez, en plus de tous les trains réguliers.

« Nous nous plaignons à reconnaître que tout s'est passé avec ordre et heureusement sans accident, grâce à l'attention et au dévouement du personnel en général. Aussi, nous tenons à lui exprimer notre satisfaction et nos remerciements. »

Un voleur à la Maison de Ville

Un individu a pénétré la nuit passée dans la Maison de Ville en faisant sauter la fenêtre des toilettes du premier étage. Après avoir essayé de fracturer plusieurs portes, il a réussi à ouvrir celle de la police locale, où il a dérobé une trentaine de francs se trouvant dans un bureau. L'individu, que la police recherche, paraît avoir été blessé par des éclats de verre.

Football

Dimanche 12 août, à Cormondes, Etoile-Sport I, de l'Auge, a battu Cormondes I par 7 buts à 0.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Ce soir jeudi, à 20 h. 15, répétition générale au Terminus, pour concert au Mouret, dimanche, 19 août.



Ne parlez pas de salade sans moutarde Thomy et faite autrement que comme ceci :

Mélanger dans le saladier une pincée de sel, 1 cuillerée de vinaigre ou de citron, 1 cuillerée d'eau, 2 cuillerées d'huile et une pointe de couteau de moutarde Thomy. Dans cet assaisonnement, bien remuer les feuilles.

Quel régal !

Moutarde Thomy

Chemins de fer électriques de la Gruyère

Extrait du XXXI^{ème} rapport du conseil d'administration :

D'abord le chapitre du chemin de fer :

« La baisse du trafic, compensée en partie seulement par une diminution des dépenses d'exploitation, s'est accentuée durant le dernier exercice, ce qui nous a mis dans l'obligation de demander à l'Etat de Fribourg, garant de notre emprunt consolidé, de prendre à sa charge le service des intérêts de l'avance de 2,100,000 fr. Un subside de 94,500 fr. nous a été accordé par décret du 2 mai et versé valeur au 1^{er} janvier 1934.

« La réduction de 5 % des salaires, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1933, a fait l'objet, de la part des organisations syndicales de notre personnel, d'un recours à l'Office cantonal de conciliation institué par la loi du 17 février 1923 pour se prononcer sur les différends entre une administration dépendante de l'Etat et ses employés. Sur préavis de cet Office, le Haut Conseil d'Etat a sanctionné les mesures votées par votre conseil d'administration, mais en y apportant une atténuation en ce sens que les agents à poste fixe ayant charge de famille et dont le salaire est inférieur à 3000 fr., ne sont pas soumis à la réduction de 5 %.

« Poursuivant l'exécution de notre programme de rationalisation de l'exploitation du réseau, nous avons décidé, ensuite des expériences faites avec les sous-stations de Bulle et Albeuve équipées de redresseurs de courant à fonctionnement automatique, et après entente avec notre fournisseur de force électrique, de pourvoir d'une même installation l'usine de Châtel-Saint-Denis, en 1934. Désormais, la puissance de cette dernière usine sera sensiblement accrue et permettra d'assurer dans de meilleures conditions la traction des trains sur le tronçon Châtel-Palézieux et cela surtout en hiver aux jours de gros trafic. Les agents occupés à la surveillance des sous-stations de Châtel et Semsales devenant disponibles seront ou pensionnés ou attribués à d'autres services.

« Les recettes totales se sont élevées à 723,958 fr. 25 (14,774 fr. 65 par kilomètre de ligne) contre 771,346 fr. 73 (15,741 fr. 77 par kilomètre de ligne) l'année précédente, marquant un recul de 47,388 fr. 48 ou du 6,1 %. En 1932, nous avions déjà subi une diminution de recettes de 114,805 fr. 28 et en 1931 une autre baisse de 67,176 fr. 78.

« Nous voyons que la dépression économique a accentué ses effets et qu'elle affecte particulièrement le trafic des marchandises. D'ailleurs, dans aucune des branches d'activité industrielle ou commerciale de la contrée, il n'a été signalé une reprise des affaires en 1933.

« Les dépenses ont atteint 657,290 fr. 46 (13,414 fr. 09 par kilomètre de ligne) ; elles étaient de 703,015 fr. 90 (14,347 fr. 26 par kilomètre de ligne) en 1932, d'où une diminution de 45,725 fr. 44 en 1933.

« Le coefficient d'exploitation ressort à 90,8 %, représentant une légère amélioration sur l'exercice précédent.

« C'est sur le poste « personnel » que se fait sentir presque exclusivement la réduction des dépenses en connexité avec la baisse des salaires et l'admission à la retraite de quelques employés.

« L'excédent brut de nos recettes d'exploitation se vérifiant encore moins favorable que celui de l'exercice 1932, nous nous trouvons dans l'impossibilité de faire le service des intérêts de nos emprunts. »

Sur le service des autobus, le rapport dit :

« Alors qu'en 1932, les recettes avaient légèrement fléchi dans la proportion de 2,9 %, celles de 1933 sont en progression de 21,740 fr. 01 ou du 4,6 %, effet, nous l'avons dit plus haut, d'une meilleure fréquentation des courses consécutives aux facilités de transport accordées aux voyageurs.

« L'importante extension des parcours kilométriques des voitures formant un total de 594,604 km. contre 566,717 en 1932, différence de 27,887 km. ou de 4,9 %, a nécessairement occasionné un accroissement des dépenses d'exploitation, qui sont de 403,813 fr. 15 contre 379,770 fr. 15. Le kilomètre-voiture revient en 1933 à 89,8 centimes au lieu de 90,3 antérieurement.

« Avec l'augmentation sensible des kilomètres-voitures, les charges d'amortissement se sont accrues proportionnellement et elles ascendent pour l'année écoulée à 118,919 fr. contre 113,354 fr. ; ceci a eu son influence sur les résultats annuels dont l'excédent de recettes est en diminution de 2302 fr. 99 sur l'exercice précédent (72,479 fr. 86 contre 74,782 fr. 85).

« En revanche, le service des intérêts des capitaux engagés n'a absorbé que le montant de 11,418 fr. 55 contre 18,638 fr. 30 en 1932, amélioration venant en parallèle avec les remboursements opérés.

« La clôture du compte des services des autobus fait ressortir un solde passif de 57,857 fr. 69 au lieu de 57,209 fr. 45 l'année précédente.

« En outre, le découvert laissé par les lignes déficitaires et s'élevant à 80,471 fr. 31 sera réparti en conformité des conventions conclues avec l'Administration postale et en application de la loi cantonale fribourgeoise sur le subventionnement des services publics. »

Il y a eu 303,846 voyageurs (285,555 en 1932).

Sur le service d'autocamionnage :

« Nous constatons une moins-value des rentrées, lesquelles sont tombées d'un exercice à l'autre de 85,037 fr. 50 à 74,205 fr. 31, c'est-à-dire un déchet de 12,7 %, bien que les services « Sesa » soient en voie de progression réjouissante ; ceux-ci ont effectivement encaissé, en 1933, 35,492 fr. 41 contre 33,080 fr. 85 en 1932. Le ralentissement des transports de marchandises par camions atteint le trafic libre, sollicité de tous côtés par des entrepreneurs qui travaillent souvent en dessous d'un tarif normal.

« De par l'adaptation de nos frais au travail effectif du matériel roulant, il a été possible de réduire de 12,6 % les dépenses d'exploitation qui ont passé de 61,722 fr. à 53,950 fr. 49.

« Le bénéfice brut du service d'autocamionnage de 20,254 fr. 82 sera affecté aux amortissements pour 19,241 fr., après paiement des intérêts des avances de la Compagnie par 1013 fr. 82. »

Le compte de profits et pertes accuse les chiffres suivants :

Charges totales : 438,681 fr., dont 63,350 fr. de solde passif antérieur, 125,000 fr. d'intérêts, 85,690 fr. de versements au fonds de renouvellement et 161,000 fr. d'amortissements.

Produits :	
Excédent des recettes du chem. de fer	66,667.79
Produit des valeurs et créances	3,051.72
Produit brut des services auxiliaires :	
Autobus	72,479.86
Autocamionnage	20,254.82
Prélèvement au fonds de renouvellem.	40,354.25
Subsides	57,857.69

Total Fr. 260,666.18

Il manque pour équilibrer le compte 178,015.07

Somme égale Fr. 438,681.20

Conclusion :

« Si nous prenons en considération le subside de 94,500 fr. versé par l'Etat de Fribourg, en paiement des intérêts de notre emprunt consolidé, le découvert de l'exercice se trouve réduit à 83,515 fr. 07.

« Abstraction faite du solde passif reporté des années antérieures et après déduction de la subvention cantonale, les comptes de 1933 laissent un déficit de 20,163 fr. 46, en amélioration de 1,229 fr. 08 sur le résultat de 1932.

« A l'heure actuelle, le redressement de la situation financière de notre entreprise nécessiterait ou une augmentation de recettes d'environ 120,000 fr. annuellement, ou une diminution égale de dépenses. Or, les conditions économiques, autant que le déplacement du trafic vers la route ne permettent pas d'espérer un regain de transports du chemin de fer et partant un accroissement de nos recettes. Quant aux dépenses, nous ne pouvons pas comprimer davantage les salaires du personnel qui ont atteint, semble-t-il, une limite minimale. D'autre part, la méthode de rationalisation mise en pratique dans tous nos services se vérifie insuffisante pour assurer l'équilibre de nos comptes, de sorte que nous envisageons une réorganisation complète de l'exploitation de notre réseau, projet qui est à l'étude, mais dont la réalisation exigera un laps de temps plus ou moins long, suivant la détermination qui sera prise à l'égard des employés touchés par les nouvelles mesures d'économie. »

Une industrie gruyérienne

La fabrique de meubles Pasquier frères, à Neirivue

Dans le joli village de Neirivue, au bord de la route cantonale que suit le train électrique Bulle-Montbovon, à deux pas de la gare, voici quelques constructions blanches, flanquées de bâtiments annexes et hangars : c'est la fabrique de meubles de MM. Pasquier frères. A un moment où tant d'industries souffrent de la crise et n'arrivent qu'à grand-peine à « tenir », il est réjouissant de constater que cette entreprise, qui a succédé à l'ancienne fabrique de chaises et tables S. A., et qui est dirigée par deux enfants du pays, n'occupant que de la main-d'œuvre locale, est en plein essor.

Le visiteur qui parcourra les différents locaux de cette fabrique remarquera tout d'abord que l'installation des machines et l'outillage sont des plus modernes, ce qui permet à l'entreprise de rendre le maximum. L'ordre le plus minutieux y règne partout : voici les locaux où sont rangées les pièces innombrables qui attendent le montage en série, les salles d'ajustage, les ateliers de polissage où un personnel qualifié finit d'une façon impeccable tous les meubles. Un service d'emballage et d'expédition bien compris complète cette organisation. Une aspiration puissante maintient à l'état de propreté constante et débarrasse de toute sciure ou poussière les locaux, où quarante ouvriers, ressortissants d'Albeuve, Neirivue, Grandvillard ou Montbovon travaillent dans des conditions d'hygiène favorables. La clientèle de l'usine s'étend dans tout le pays suisse et les perspectives de développement sont excellentes, de sorte que la direction envisage déjà la fabrication du meuble complet, ainsi que l'exploitation et le sciage du bois dur, la fabrique se trouvant dans des conditions avantageuses pour le faire, grâce à sa situation, ses installations, étuves, séchoirs, etc. Ces beaux résultats sont dus, à n'en pas douter, à l'habile direction de MM. Pasquier frères, dont les connaissances techniques, que des stages pro-

longés dans d'importantes industries similaires ont permis d'acquérir, sont de tout premier ordre.

Cette entreprise intelligente et active, dont des expertises récentes ont constaté la parfaite rentabilité, mérite d'être signalée. R. S.

Le terrain d'aviation de Bulle

De la Gruyère :

Le terrain d'aviation de Bulle est mort ! Il a été supprimé d'un trait de plume par le Département militaire fédéral. Pour quelles raisons ? Nous avons tenu à le savoir et nous nous sommes adressés à M. le capitaine Vignet, intendant de l'Arsenal, qui a bien voulu, avec son amabilité coutumière, nous donner les renseignements suivants :

« Le terrain d'aviation de Bulle, qui était jusqu'à présent comme un terrain de secours, a été supprimé parce qu'il se révèle trop court pour l'atterrissage des nouveaux avions « Dewoitine » qui exigent une étendue de 400 mètres environ pour les manœuvres d'atterrissage. Le hangar, qu'on aurait pu garder moyennant une somme minime, n'a pas trouvé d'amateur et il vient d'être démonté pour être conduit à grands frais à l'aérodrome de Dübendorf. »

RADIO

Vendredi, 17 août

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone-concert. 16 h. (de Zurich), émission commune. 18 h., Les vieux ponts de Genève. 18 h. 30, causerie cinématographique. 19 h., La décoration moderne. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., concert par l'Harmonie des accordéonistes. 20 h. 30, Actrices du XVIII^{ème} siècle : Adrienne Lecouvreur. 21 h. 50, petite gazette de la semaine. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10, chansons populaires d'il y a 20 ans et plus, par le Théâtre de la Chanson.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, gramophone-concert. 16 h., émission commune. Fragments d'opéras italiens (gramo). 17 h. 20, extraits d'opérettes modernes, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h., concert symphonique. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert symphonique. Poste Parisien, 20 h. 15, concert par l'Orchestre symphonique du Poste parisien. Strasbourg, 20 h. 30, concert de gala, retransmis du Casino de Vichy. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 21 h., retransmission de la place d'armes, à Luxembourg. Munich, 21 h. 40, programme varié. Londres (Daventry), 15 h. 30, concert d'orchestre. 22 h., sérénades. Vienne, 19 h. 45, retransmission du festival de Salzbourg : Elektra, tragédie en un acte, de Hugo von Hofmannsthal, musique de Richard Strauss. 22 h., retransmission du festival de Salzbourg : concert par l'Orchestre Mozart, de Salzbourg. Budapest, 22 h. 35, récital de violon.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 6 h. 40, Francfort, gymnastique. 8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 10 h. 30 à 12 h. 29, Bordeaux, concert d'orchestre. Informations. 15 h. 30 à 15 h. 59, Berne, Pour madame. 22 h. 45 à 24 h., Francfort, variétés. 24 h. à 1 h., Stuttgart, musique du soir.

CALENDRIER

Vendredi, 17 août

Saint HYACINTHE, confesseur

Saint Hyacinthe, né en Silésie, entra dans l'ordre de Saint-Dominique et évangélisa le nord de l'Europe, ce qui lui a valu le titre de « apôtre du Nord ». († 1257.)

Le secret du disque

par Paul SAMY

II

La femme de chambre partageait avec le vieux valet de chambre Antoine le service du matin et tous deux avaient fort à faire dans ces vastes appartements.

Le gros œuvre revenait à Antoine, mais Blanche devait s'occuper des mille détails que lui réclamait la comtesse.

Après le petit déjeuner du matin, pris en commun à la salle à manger, Mme d'Orville et Suzanne s'étaient retirées chez elles et, vers 10 heures seulement, Blanche, libérée du service de la comtesse, pouvait se mettre à la disposition de sa jeune maîtresse.

L'esprit encore tourmenté par la découverte du disque mystérieux, il lui tardait de s'en entretenir avec la jeune fille.

Elle la trouva assise à son piano, la feuille de musique transcrite la veille devant elle, essayant de mettre des accords sur la série de notes qui couvraient une dizaine de portées.

« J'y renonce, fit-elle à Blanche. Cela n'a ni queue ni tête. On dirait un de ces chants sauvages comme on en entendit à l'Exposition coloniale de Vincennes. Il n'y manque que les coups de tam-tam et les battements de mains des indigènes de l'Ouganda. »

« Avec cette différence, dit Blanche, que ces chants avaient une cadence syncopée, tandis que

cet alignement de sons se poursuit comme un récitatif à peine marqué par quelques points d'arrêt comme le seraient des bribes de phrases.

« Je me déclare incapable de m'y reconnaître, dit Suzanne et je ne me sens pas la patience d'essayer de grouper les notes pour y trouver des mots, comme c'était votre intention. »

« Alors, dit Blanche, je ne vois qu'un moyen. Si mademoiselle tient à savoir si ces notes ont une signification de langage, c'est de nous adresser à un spécialiste. »

« Où en trouver ? demanda Suzanne. »

« Il n'en manque pas. Mademoiselle ne lit donc pas les pages d'annonces des journaux ? On y donne l'adresse de traducteurs de vieux manuscrits, d'ajusteurs de fragments d'écritures ; je me suis amusée, hier soir, avant de m'endormir, à les pointer. Il y en a un, rue de Vivienne, notamment. Si mademoiselle veut me confier la page musicale, je la lui porterai. »

« Je veux bien, fit Suzanne, à la condition qu'il n'en connaisse ni l'auteur ni le destinataire. »

« Ah ! c'est sans danger, répondit Blanche. Je ne lui dirai que ce qu'il faudra et je lui donnerai mon nom et l'adresse de l'hôtel où je suis descendue à mon arrivée à Paris et que tiennent des parents à moi. »

« Faites comme vous voudrez, reprit Suzanne. Vous me direz l'argent qu'il vous faut pour payer cette agence. »

Et elle tendit la feuille musicale à la femme de chambre qui en fit un rouleau.

« Il est 10 heures et demie, fit Blanche. Je ne crois pas que madame ait encore besoin de moi. J'avertirai Antoine que je vais faire une commission pour mademoiselle, ajouta-t-elle en se retirant. »

Elle monta à sa chambre, prit son manteau, son chapeau, et courut à la rue Raclet.

« Allo ! Allo ! répéta-t-elle dans le téléphone de l'Hôtel Bleu, Allo ! Ah ! c'est vous, monsieur Natier ? J'ai mis du temps à vous avoir. J'ai absolument besoin de vous parler. Pouvez-vous venir jusqu'ici ? Je n'ai qu'une heure de libre... Vous venez ? Alors je vous attends. »

L'attente ne fut pas longue. Vingt minutes après, l'inspecteur entra dans la chambre où ils avaient coutume de se voir.

« Du nouveau ? demanda-t-il, en serrant la main que Blanche lui tendait. »

« Certainement, c'est du nouveau, dit-elle, mais pas, jusqu'à présent, dans le sens où vous l'entendez. En quelques mots, je vais vous mettre au courant. »

Et la jeune fille lui raconta l'histoire du disque, sans rien omettre, depuis les dernières paroles du comte d'Orville jusqu'à la singulière réalisation musicale qu'avait donnée l'exécution phonographique.

« Impossible, ajouta-t-elle, d'y rien comprendre, et à la réflexion, j'ai pensé que, à la façon des espions, le comte, qui vivait dans ses livres et dans son passé avec leurs procédés cachés, avait voulu y recourir pour fixer des idées qu'il ne voulait pas exprimer verbalement. »

« Fantaisie de vieillard, sans doute, fit l'inspecteur. »

« Oui, si, comme je vous l'ai dit, il n'avait, dans une dernière lueur de sa pensée, recommandé ce disque à sa fille, en lui révélant la clef par ces mots : « Alphabet allemand ». Ce sont ces mots qui m'ont fait comprendre que les notes du disque correspondaient à un alphabet, comme dans certaines méthodes musicales allemandes. »

« En effet, dit l'inspecteur, c'est possible, c'est

même certain. Mais il a fallu alors que le comte ait de graves motifs pour se servir d'un pareil procédé.

« Ma foi, dit Blanche, je ne suis pas allée chercher si loin. Ces motifs nous les connaissons après la traduction de cette page pseudo-musicale. Est-ce que notre service du chiffre ne pourrait pas opérer cette traduction ? C'est pour ce motif que je vous ai dérangé. »

Et tandis que Natier réfléchissait, Blanche poursuivait :

« Et qui sait ce que cette traduction pourrait nous apprendre ! Mais ceci, jusqu'à nouvel ordre, entre vous et moi, n'est-ce pas ? »

« Donnez-moi votre page musicale, dit Natier, je vais la soumettre tout de suite à l'étude de nos spécialistes et, dès le travail terminé, je vous en porterai une copie. »

« J'ai dit à Mademoiselle, que j'allais confier cette traduction à un cryptographe de la rue de Vivienne. Vous pourrez donc me téléphoner rue Poncelet, au poste numéro 2, en son nom, quand ce sera terminé. Je saurai si il faudra venir vous répondre ici. Je m'excuse, ajouta Annie Ferette, de vous avoir dérangé pour ce qui est peut-être, comme vous dites, une fantaisie de vieillard. Mais si c'était autre chose ? Mon devoir était, de toute façon, de vous prévenir. »

« Vous avez bien fait. Vous êtes la plus précieuse des indicatrices. »

« Et l'inspecteur ? Toujours rien ? »

« Rien ! J'ai bien peur de n'en avoir été que pour mes frais. Nous verrons bien. Rien autre à me dire ? Alors je me salue avec votre papier à musique. »

(A suivre.)

Navigation aérienne

Cinquante ans de navigation aérienne

Il y a quelques semaines, commémorant le vingt-cinquième anniversaire de la traversée de la Manche par Blériot, nous rappelions les étapes de la conquête de l'air par l'avion. Ces jours-ci, c'est le ballon qui est à l'honneur. La France vient, en effet, de célébrer le cinquantième du premier voyage en circuit fermé, effectué par Renard et Krebs, à bord de leur dirigeable *La France*, le 9 août 1884.

Vingt-cinq années avant que Blériot, Farman, Wright pussent réaliser leurs premières croisières, le dirigeable prenait son vol. Le prologue de cette victoire s'étendait sur un siècle. En 1782, les frères Montgolfier réussissaient à enlever une sphère de papier de deux mètres cubes, gonflée à l'air chaud. L'année suivante, Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes survolaient dans leur montgolfière Paris enthousiaste. Un mois ne s'était pas écoulé que le physicien Charles procédait à l'ascension d'un aérostat gonflé à l'hydrogène et muni déjà de tous les organes du ballon libre moderne. L'aérostation était née.

Bien des années toutefois devaient s'écouler avant qu'on sût résoudre le problème de la direction. Sans la direction, le ballon n'était qu'un instrument de sport, aléatoire et dangereux. Il était réservé à Giffard de trouver la solution du problème. En 1852, il suspendit sous un ballon fusiforme une machine à vapeur faisant mouvoir une hélice. Les évolutions auxquelles il se livra démontrèrent que la direction des ballons était possible.

La principale difficulté était de trouver un moteur, à la fois léger et puissant, pouvant animer l'appareil d'une vitesse égale ou supérieure à celle du vent. Le poids du cheval-vapeur sous cette forme était, en effet, de 50 kilogrammes. Il fallut attendre vingt ans. En 1884, le capitaine Renard imagina un ballon pisciforme muni d'un moteur électrique dans lequel le poids du cheval-vapeur était abaissé à 40 kilos. Le 9 août, cet aérostat, la *France*, boucla le premier circuit aérien. Montgolfier avait créé l'aérostation; Charles Renard inventait la navigation aérienne.

On n'a pas oublié les exploits, terminés parfois tragiquement, qui se succédèrent dès lors. Le moteur à explosion venait de naître. Les premières voitures sans chevaux pétardaient. Un ingénieur Brésilien, installé en France, Santos Dumont, s'empara de l'invention et fabriqua une série de petits dirigeables. A bord de l'un d'eux, long de 33 mètres, il gagna en octobre 1901 la coupe Deutsch de la Meurthe, en accomplissant l'aller et retour de Saint-Cloud à la Tour Eiffel. Les dirigeables *Patrie*, *Clément-Bayard*, *Ville-de-Paris* s'enhardirent à des voyages de plus en plus longs. En novembre 1907, le *Patrie* couvrit en sept heures le parcours Paris-Verdun. Il devait, quelques jours plus tard, être emporté par l'ouragan.

Tous ces ballons avaient pour caractéristique commune d'être souples. Cette conception, permettant le jeu du vent dans les replis de l'étoffe, interdisait les gros volumes. La première réalisation du rigide fut l'œuvre du comte Zeppelin, dans la première année de ce siècle. Le *Zeppelin* avait 130 mètres de longueur, 12 mètres de diamètre, 12,000 mètres cubes de capacité. Ces dimensions considérables lui permettaient d'emporter des moteurs puissants. Dès lors, les Allemands construisirent des dirigeables de plus en plus grands, dont la plupart d'ailleurs étaient destinés à la catastrophe. Citons, anciennes et récentes, quelques-unes de ces tragiques étapes de la conquête de l'air. Le second *Zeppelin* venait de participer avec le *Purshval-II* et le *Gross* au raid Cologne-Hambourg, lorsque, pris dans un tourbillon de vent, il s'écrasa sur le sol, à Weiberg. L'accroissement des dimensions et de la puissance des moteurs ne devait pas être un gage suffisant de sécurité, puisque, en 1923, le *Dixmude* s'abîma en Méditerranée, faisant 54 victimes; en 1925, le *Shenandoah* s'anéantissait, causant 13 morts. Plus récemment, l'*Akron*, le plus parfait des rigides au dire du commandant Eckener, s'effondrait dans l'Atlantique avec 71 victimes.

Où en est la conquête de l'air par le dirigeable? Les grandes catastrophes aériennes semblent avoir refroidi l'enthousiasme. La France, après l'expérience du *Dixmude*, l'Angleterre après celles du *R-101* et du *R-38*, paraissent avoir définitivement abandonné la construction de ces monstres. Leur prix, leur taille qui les rend sensibles aux courants atmosphériques, le personnel nécessaire à leur manœuvre (plus de 200 personnes pour l'atterrissage!), les hangars coûteux, les condamnent.

Cependant, n'oublions pas de marquer à l'actif de ces vaisseaux aériens quelques grandes prouesses, comme la liaison Angleterre-Etats-Unis réalisée en 1919 par le *R-34*: 5,700 kilomètres en 108 heures.

VIENT DE PARAÎTRE

Douze retraites du mois

par le R. P. M. Baron, S. J.

Ces douze retraites sont savoureuses. D'une grande richesse doctrinale, elles fournissent matière à réflexions sérieuses et profondes.

Prix : Fr. 2.40

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 28

PUBLICATIONS NOUVELLES

Joseph Jolinon : *Imagerie du Curé d'Ars*, par un paysan de son temps. Un volume in-16, avec 8 planches hors-texte; 12 fr. Les éditions Rieder, 7, place Saint-Sulpice, 7, Paris VI^{me}. Voici un ouvrage qui me tourmentait depuis longtemps : le mouvement des esprits m'a paru favorable à sa publication. Après tant de scandales, c'est une espèce de cure de probité.

Y voir autre chose a priori, serait méconnaître à la fois la si curieuse physiologie du saint homme d'Ars, et celle, si j'ose dire, de son imagier. Entre le *Valet de Gloire* de 1914-1918 et le séminariste Vianney de 1809, ineffable réfractaire, incapable de manger plus de deux pains de troupe, selon son mot; entre la *Tête brûlée* ou le *Revenant dans la boutique* de 1920-1935 et le curé de campagne des années correspondantes de 1820-1835, il existe au fond, toute révérence gardée, on le verra, des traits communs. Et ce petit procès doit être jugé sur pièces.

De même entre le narrateur de 1895 et l'auteur de 1934, étant admis que les idées de l'un ne sont pas forcément celles de l'autre, observons-le par précaution.

Rien de très actuel évidemment que ce pasteur qui refusait la Légion d'honneur, passait vingt heures par jour à s'occuper divinement de son prochain, se nourrissait de pommes de terre et de croûtons de pain et donnait tout aux pauvres, même sa culotte.

Mais quel meilleur exemple offrir à nos plus notoires contemporains.

Raoul Plus, S. J.: *Le problème de l'éducation*. Un volume in-8° couronne de 128 pages, 5 fr. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 5^{me}.

L'école! C'est le problème des problèmes. Tenir l'enfant, c'est posséder l'avenir.

Qui a barre sur l'enfant pour l'aider à monter à la vie?

— La famille et l'Eglise, au titre de la maternité temporelle et spirituelle.

— L'Etat, au nom des biens communs.

Rappeler ces principes essentiels, et déterminer avec précision en face des problèmes actuels de l'école (école unique notamment), les droits et devoirs respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat, tel est le dessein de l'auteur.

Sobriété du développement, exactitude des positions, loyale audace des perspectives, réserve sage; — de quoi satisfaire les plus ombrageux comme les plus remplis de fervents espoirs.

+

Monsieur Joseph Berset, à Autigny; Monsieur et Madame Maurice Berset et leurs enfants, à Cromer (Angleterre);

Monsieur et Madame Henri Berset et leur fille, à Broc;

Monsieur et Madame Ernest Berset, à Rue; Mademoiselle Emma Berset, à Autigny;

Monsieur François Berset, à Autigny;

Monsieur et Madame Léonard Maillard-Berset, à Châtel-Saint-Denis;

Monsieur et Madame Jules Berset, aux Abrets (France);

Monsieur Marcet Berset, à Saint-Didier de la Tour (France), ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Berset-Maudonnet

sage-femme

leur très chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-mère et grand-mère, décédée subitement, à l'âge de 69 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 18 août, à 10 heures, à Autigny.

Cet avis tient lieu de faire part.

TRANSPORTS FUNÈBRES A. MURITH S. A.

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

CINEMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30 dernière représentation de **MES PETITS** avec la grande comédienne **Marie Dressler** Dès demain en nouveau triomphe de l'écran **LE CHANT DU BERCEAU** avec la grande artiste suisse **Dorothea Wloock**

TEL. 714

+

Monsieur Félix Mettraux, à Neyruz; Monsieur et Madame Robert Mettraux-Jorand et leurs enfants, à Neyruz;

Révérènde Mère Marie-Baptista Mettraux, Abbaye de la Fille-Dieu, à Romont;

Monsieur et Madame Eugène Mettraux-Yerly et leurs enfants, à Avry-sur-Rosé; Mademoiselle Julie Mettraux, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg;

Mademoiselle Jeanne Mettraux, à Neyruz; Monsieur François Mettraux, à Neyruz;

Monsieur et Madame Camille Rossier-Mettraux et leur enfant, à Neyruz;

Mademoiselle Madeleine Mettraux, à Neyruz; Mademoiselle Marie-Louise Mettraux, à Neyruz;

Mademoiselle Emma Mettraux, à Neyruz; Monsieur Michel Mettraux, à Neyruz;

Monsieur Irénée Mettraux, à Neyruz; Mademoiselle Sabine Mettraux, à Neyruz;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Mettraux-Dafflon

Tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, mère, belle-mère et grand-mère, décédée après une courte pénible maladie chrétiennement supportée, le 14 août, à l'âge de 56 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 17 août, à 9 h. 1/2, à l'église de Neyruz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

+

L'entreprise Rossier, à Neyruz, et son personnel

font part du décès de

Madame Marie METTRAUX

mère de leur dévouée patronne

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Neyruz, vendredi 17 août, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

+

La Cécilienne de Neyruz

fait part du décès de

Madame Marie Mettraux-Dafflon

marraine de son drapeau

L'office d'enterrement aura lieu vendredi 17 août, à 9 h. 1/2.

+

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie Gottrau-Muller

sera célébré à l'église de Saint-Jean, vendredi, 17 août, à 8 heures.

On demande, pour Genève, une 14114

filie

de 25 ans, forte et robuste, pour aider au café et au ménage.

Faire offres à Oberson, à Corsinge (Meinier), avec prétention de salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.

On cherche, pour ménage catholique de trois personnes 14100

Jeune fille

sachant faire la cuisine et un peu coudre. — Bons soins et vie de famille. Gages selon aptitude.

Faire offres avec certificats à Mme F. Jaquet, négociante, Colombier (Neuchâtel).

ON DEMANDE

Apprenti

de bureau

S'adresser par écrit sous chiffres P 1518 F, à Publicitas, Fribourg.



CE SOIR, à 20 h. 30 BISCOT dans 600,000 Fr. PAR MOIS 2 heures de fou-rire

DÈS DEMAIN Armand Bernard et Jeanne Cheirel dans TOUCHONS DU BOIS Téléphone 1300

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le vendredi 17 août, à 9 h., à l'ancien domicile de Clerc Casimir, cordonnier, à Ecuwillens: une machine à coudre. 14113

A VENDRE

Piano à queue, Schmidt-Flohr noir, coûté Fr. 3800; prix Fr. 1500.—

Service à thé et café Saxe 1830, 10 pièces. Ecrire sous M 2-269 M, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique

(1^{res} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le vendredi 17 août, à 14 h., au domicile de Benon Philomène, à Estavayer-le-Gibloux: 1 tas de regain, 10 q. de paille, 1 four à pain, 1 char à bras. 14112

Représentation

exclusive et lucrative, év. comme emploi accessoire pour jeune monsieur sérieux. Pr remise Fr. 100.- à 300.- exigés. — Offres sous chiffres N 9146 Z, à Publicitas, S. A., Zurich.

Vente juridique

(1^{res} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 17 août, à 9 h., au domicile de Guisolan Edouard feu Alphonse, à Avry-sur-Matran: 1 armoire double. 14111

On achèterait

2 fourneaux en bon état. S'adresser M. Brohy, Monséjour, 5, Quartier Richemont. 14104

A VENDRE

un lit d'enfant, émaillé blanc, une brouette, une table ronde, ainsi que différents objets.

S'adresser sous chiffres P 14117 F, à Publicitas, Fribourg.

Bénichon

Pour les fêtes de la Bénichon, orchestre de 5 à 5 musiciens avec accordéoniste, piston, clarinettes, jazz, etc., cherche engagement de 2 à 3 jours. S'adresser à M. Fischer Jules, r. Près du Lac, 29, Yverdon. — A la même adresse, à vendre 1 jazz complet et 1 accordéon diatonique 34 touches et 36 basses, bas prix. 3977

ON CHERCHE

Garçon

libéré des écoles, pour commissions et travaux de maison. 14107 Charcuterie J. Gutknecht, rue de Lausanne, 53.

Affaires

L'Office immobilier et commercial romand

(M. Bandelier) 11, place St-François, Lausanne, est à votre disposition et sans frais pour remises et reprises de tous genres de commerces, ainsi que pour toutes ventes et achats d'immeubles et domaines. 406-89

Jeune fille

catholique, 17 ans, demandée pour le 1^{er} septembre, à Zurich, pour aider au ménage. Vie de famille. 14118 S'adr. à Karl Sauter, Hofackerstrasse, 11 bis, Zurich VII.

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 17 août, à 16 h., au domicile de Papautz Charles, menuisier, à Treyvaux: 1 raboteuse, 1 toupie, 1 tour sur bois, une mortaiseuse, une scie à ruban. 14110

Vente juridique

(1^{res} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 17 août, à 13 h. 1/2, au domicile de Zosso Florian, à Chérens: une faucheuse, un harnais, un collier de vache. 14108

Au bord du paquebot de luxe « MARECHAL JOFFRE » UNE CROISIERE à travers la Méditerranée GRECE - SYRIE - PALESTINE - EGYPTE - ITALIE Du 12 septembre au 2 octobre - Depuis Fr. 530.— Renseignements et adhésions : ZWILCHENBART S. A., BALE Agence de voyages 9, place de la Gare centrale Téléphone 21.860

Grandes pêches! POISSONS DE MER EXTRA FRAIS POISSONS DU LAC, pêchés du jour!! Très bon MARCHÉ! PROFITEZ!

Au Faisan Doré J. AELLEN Tél. 9.37 Rue du Tir, 15 Fribourg

VENDREDI matin: GRANDE VENTE Magasin: Rue du Tir, 15 — Banc aux Cordeliers Service à domicile — Expédition par poste et C. F. F.



Que de fleurs pour faire un massif!...

En sol, la fleur est déjà belle, mais combien sa beauté apparaît plus nuancée, plus complète quand elle est mise en valeur dans un parterre fleuri. Et le jardinier doit déployer un art véritable pour obtenir cette savante symphonie. Une similaire harmonie doit être créée entre les aromes des divers tabacs pour arriver à la délicatesse sans rivale de la



SALAMBO

...c'est une LAURENS!
«Son luxe, c'est son tabac!»

Fr. 1.-

DOMAINE

à louer, dans le district du Lac, 130 POSES, terre de bonne qualité, bâtiments en bon état, conditions avantageuses. Entrée le 22 février 1935. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P. 13951 F.

FRAISES

La nouveauté « Chaperon rouge du pays de Souabe », actuellement la plus belle et la plus grosse fraise, se distinguant par sa grande fertilité et son arôme exquis (une sorte améliorée de Mme Moutol). Nous offrons de jeunes plants au prix de Fr. 12.- les 100 pièces et Fr. 3.25 les 25 pièces avec mode de culture. 6798 Cultures de fraises, Liebefeld, près Berne.

Sommelière

JEUNE FILLE au-dessus de vingt ans est demandée en campagne, pour servir au café et aider au ménage. S'adresser par écrit sous chiffres P 14094 F, à Publicitas, Fribourg.

Myrtilles des Alpes 1^{re} qualité

5 kg., 2.95; 10 kg., 5.80. Pedrioli, Export No 49 Bellinzona. 1208 4

ON DEMANDE

Employé (e)

de bureau S'adresser sous chiffres par écrit, sous P 1521 F, à Publicitas, Fribourg.

Chambre meublée A LOUER

plein centre. 15-20 S'adr. A. Frossard, agence immob., place de la Gare, 38.

Appartement A LOUER

6^{me} étage, 6 pet. chambres. Prix avantageux. S'adr. A. Frossard, agence immob., place de la Gare, 38. 15-19

Jambon de champagne

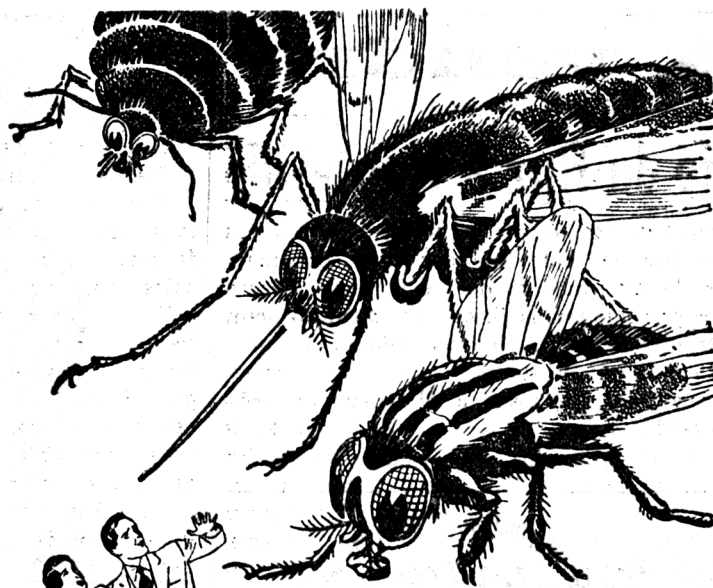
J'offre 40 beaux jambons à l'os d'hiver, secs, marchandise extra et de 1^{re} qualité. 19040 J. Indermühle, boucherie-charcuterie, Vallorbe. Téléphone 55.

NASH 6 cyl.

cond. int. 5 pl., 15 HP, parfait état mécanique et carrosserie. Bas prix. — Affaire de toute confiance. Wuest, chemin du Grey, Téléphone 25.534, 9975 L. Lausanne.

On demande un JEUNE HOMME

de 16 à 20 ans, sachant traire et faucher. Entrée immédiate. 14098 S'adresser au Cercle catholique, Colombier.



Les insectes couvent LA MALADIE

...tuez-les avec FLIT

La maladie ouvre votre porte quand un insecte entre chez vous. Les mouches déposent des germes mortels sur vos aliments — les moustiques vous injectent des fièvres fatales. Vous ne pouvez pas combattre ces dangers avec des insecticides médiocres. Procurez-vous du Flit — quatre lettres: F-L-I-T. Exigez le bidon jaune avec bande noire et soldat.



Une nouveauté: LA POUDRE INSECTICIDE FLIT! La Poudre FLIT met fin aux dangers et tourments des Cafards, Punaises, Fourmis et Poux. Elle protège contre les Mites; elle tue les puces des chiens et autres animaux familiers. La Poudre FLIT possède toutes les qualités destructives de l'Insecticide FLIT.



Fr. 0.75 et 1.50

FLIT

Barbezat & Co, Fleurier (Neuchâtel)



CRÈME SALAMANDRE
le dessert d'été pour jeunes et vieux. Se prépare avec de la poudre à crêpes et la mandarine.
Mode d'emploi sur chaque paquet.
Un paquet de poudre à crêpes pour 10 personnes.
Dr. A. WANDER S.A. BERNE

A remettre, à Genève, pour cause de maladie, ancien

atelier de portraits

lumière du jour et électrique, avec magasin pour travaux d'amateurs, sur rue principale. — Offres sous chiffres V 8002 X, Publicitas, Genève.

PAULA HOESL

Le beau visage de la vie

Lettres à une jeune fille d'aujourd'hui

Prix: Fr. 1.75

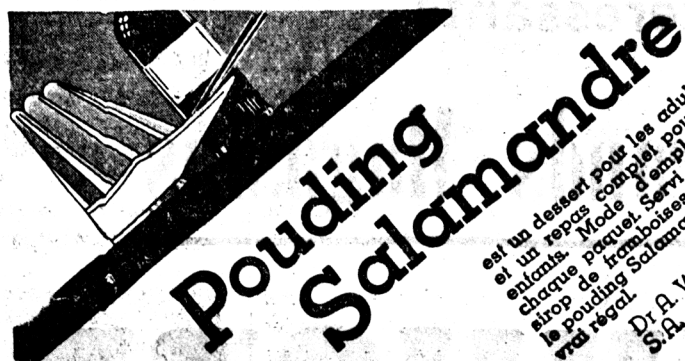
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Toujours

Porto Authentique Fr. 1.95
Malaga Authentique 1.45

Maison Jos. Baserba, Fribourg



Pouding Salamandre
est un dessert pour les collations et un repas complet pour les enfants. Mode d'emploi sur chaque paquet. Servi avec du sirop de framboises. Wuest, chemin du Grey, Téléphone 25.534, 9975 L. Lausanne.

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

A VENDRE

UN CHALET NEUF, avec env. 1 pose de terre (évent. plus sur désir). Eau intarissable. Nombreux arbres fruitiers nains et arbres d'ornement. Très belle situation, tranquille, à l'abri de la poussière, à env. 300 m. de la route cantonale. Belle vue sur les Alpes et le Jura. Prix: seulement Fr. 16,500.—. Entrée tout de suite ou selon entente. Offres sous chiffres P 14096 F, à Publicitas, Fribourg.

ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION AU PLUS BAS PRIX

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

A VENDRE pour raisons de santé

Domaine d'env. 10 poses

centre d'un village, 5 km. de Bulle. Situation exceptionnelle pour fils de paysan. Terrain à bâtir attenant voie C. E. G. pour industrie ou métier.

S'adresser tout de suite sous chiffres P 2733 B, à Publicitas, BULLE.

Bégaiements

Bredouillement, pour de parler

Le 3 septembre 1934 commencera à Fribourg un seul cours spécial réparti en deux divisions pour enfants et adultes. Direction du cours F. Meizer, professeur d'orthophonie à Laufenbourg. Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'Institut d'Orthophonie, Laufenbourg (Argovie)

AVIATION

Place d'atterrissage de Drogne, près Romont
Dimanche, 19 août, dès 13 h. 30
Vols de passagers avec l'avion « Ville de Lausanne » à Fr. 10.— par personne
Survol du Moléson Fr. 25.— par personne

DR FIETTA

oculiste reprendra ses consultations le 20 août

23 av. de la gare

(immeuble Ph. Cuony). 14099

BEL IMMEUBLE

locatif, de bon rapport, à vendre à des conditions très favorables, à proximité de la gare. Pour tous renseignements, s'adresser, par écrit, sous chiffres P 14097 F, à Publicitas, Fribourg.

Papiers peints

GRAND CHOIX à bon compte chez W. BOPP, tapissier décorateur, Fribourg Rue du Tir, 8. Tél. 1648

VIN 1933

Espaces — Calamin 1^{er} choix 1500 litres à vendre par grande ou petite quantité. Fonjallaz, vigneron, Le Clos, Cully. 10008

Domaine à louer

On offre à louer, à Châtonnaye, un bon domaine de 18 poses, bien situé. Grange à pont, eau intarissable. Entrée en jouissance le 22 février 1935. — S'adresser à Mme Léon Débieux, à Châtonnaye. 14075

VISITEZ LE

FRIBOURG

TRAIN EXPOSITION

GARE VOYAGEURS, Quai I

Samedi 18 août et
Dimanche 19 août

OUVERT DE 10 à 21 h. 30

ENTRÉE ADULTES 70 ct.
ENFANTS 30 ct.

A vendre

par voie de soumission

Café du Ruz à Hauteville

avec abri, grange, écurie, avec ou sans 2 poses de bon pré, le tout situé sur route cantonale Bulle-Fribourg. Auberge de vieille renommée.

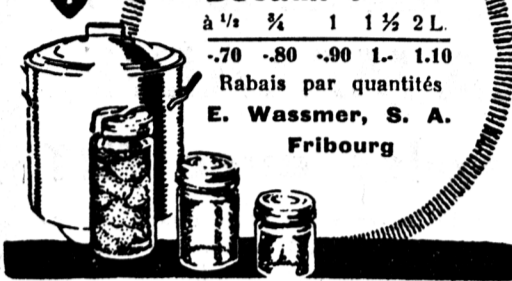
Adresser soumissions jusqu'au samedi 25 août, au soir, à l'Etude R. Dousse, notaire, à Bulle, où les conditions déposent.

Pour visiter, s'adresser à M. César SUDAN, à Hauteville. 2711

Par ordre : R. Dousse, notaire.

Articles à stériliser

Bocaux :
à 1/2 3/4 1 1 1/2 2 L.
-70 -80 -90 L. 1.10
Rabais par quantités
E. Wassmer, S. A.
Fribourg



Maison importante cherche, pour la vente de petits coffres-forts assurés

représentant

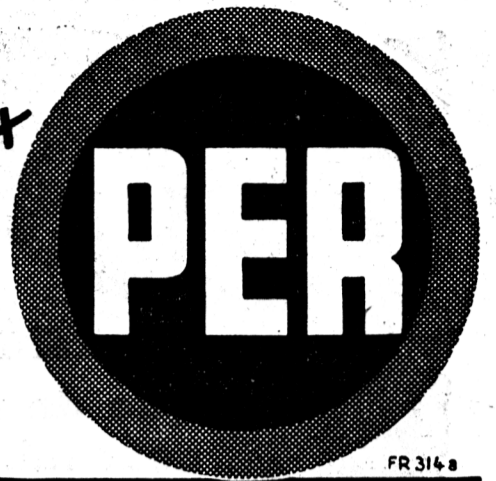
ou agent exclusif pour la Suisse romande. Conditions très favorables pour location-vente. Seulement personnes ou maisons capables et sérieuses sont priées de faire offres sous chiffres O 9096 Z, à Publicitas, S. A., Zurich.



Vos confitures se garderont mieux

si vous avez soin de rincer vos pots et bocaux au PER. Les moindres restes dans un bocal vide et nettoyé suffisent pour gâter la confiture que vous allez y mettre. Mais ce risque est exclu si vous rincez les pots au PER (une cuillerée dans de l'eau très chaude) car le PER nettoie à fond les rainures et les bords. — HENKEL & C^{ie} S.A., BÂLE

pour rincer tous pots, bocaux et bouteilles!



FR 314 a

Méd. dentiste
Jos. Andrey
de retour

Myrtilles I^a
pour stériliser
kg. 5 : Fr. 5.75
kg. 10 : Fr. 5.30
Mme A. Bizzarri,
1208-4 Dongio NII.

DENTISTE
Max Bullet
ABSENT

Pension d'enfants, Hagröslü

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour NOURRISSONS et ENFANTS de tout âge. Prix modérés. Tél. 8.47. 155-1

SOUSSION

Par suite d'expiration de bail, la commune de Corserey met en soumission, pour une durée de 6 ans, son Hôtel du Châtaignier, avec dépendances, soit : cour abritée, grande salle, grange, écurie, jardin, jeu de quilles et 4 poses de bon terrain.

Cet établissement, seul dans la localité, sis à la bifurcation des routes cantonales, offre une exploitation intéressante à tout preneur sérieux. Prendre connaissance des conditions au bureau communal. 14091

Les soumissions sont à déposer jusqu'au 25 août, à 8 h. du soir, chez M. le syndic.

LILIAN

SHAMPOOING

ménage et nettoye bien les cheveux. Inoffensif pour les cheveux et le cuir chevelu. SHAMPOOING LILIAN est en vente partout.

Dr A. WANDER
S.A. BERNE

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!



1234 SAINT-PREX 1934
Lac Léman (Vaud)
Fête du 7^{me} centenaire
Samedi 18 et dimanche 19 août
GRAND CORTÈGE HISTORIQUE
600 participants - 100 cavaliers
5 musiques - 6 chars
VILLAGE LACUSTRE

Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 31 août 1934, à 11 heures et quart du matin, à la Chambre de Commerce fribourgeoise, à Fribourg, Place de la Gare, No 37.

Tractanda :

1. Rapport annuel et comptes.
2. Répartition de la Réserve spéciale disponible.
3. Nominations statutaires.

Les comptes et le rapport des contrôleurs pourront être consultés à notre bureau, à Fribourg, à partir du 24 août.

Selon l'art. 26 des statuts, les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées, contre présentation des titres, jusqu'au 30 août, au siège social, à Fribourg. 14095
Fribourg, le 14 août 1934. Le Conseil d'administration.

Dès aujourd'hui

SOLDÉS

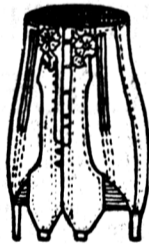
chez **KNOPF**

de bonnes marchandises à des prix excessivement intéressants

Grands Magasins

KNOPF

Fribourg



La GRANDE VENTE

au RABAIS

DU 18 AU 30 AOUT
Vous procure des occasions introuvables en

CORSETS
TRICOTAGES
PULLOVERS
BAS
GANTS

Aux Corsets Elegants
69, rue de Lausanne
FRIBOURG
11.11 Tél.

On demande pour tous les travaux du ménage

Personne

propre et sérieuse, sachant faire la cuisine seule. Vie de famille. Entrée tout de suite. Joindre photo et certificat ou se présenter.

S'adresser sous chiffres P 14077 F, à Publicitas, Fribourg.

GROSSESSES

Ceintures spéciales en réclame dep. Fr. 12.50. Bas à varices avec ou sans caoutchouc, dep. Fr. 5.50. Envoi à choix. 406-87
R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

Connaissez-vous les délicieuses coupes glacées au lait?

Coupe au citron.

1 l de lait, 6 jaunes d'œufs, 200 gr de sucre, l'écorce d'un citron.

Bien battre le sucre auquel on aura ajouté le citron rapé avec les jaunes d'œufs. Verser peu à peu et en remuant jusqu'à refroidissement cette masse dans un litre de lait bouillant. Mettre à refroidir sur la glace.

Coupe à la vanille.

1 1/4 l de lait, 1 cuillerée à café de païdol, 3 jaunes d'œufs, 1 petit paquet de sucre vanillé, sel.

La préparation est la même que pour la coupe au citron.

Envoyez-nous 20 cts. en timbre-poste et vous recevrez une brochure qui contient une grande quantité de recettes de mets et boissons au lait.

Commission suisse du lait Berne.



Demain, commandez davantage de lait!

JAGGI+WÜTHRICH